

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**--------------**

**Fraternité – Travail – Progrès**

**--------------**

**MINISTERE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT**

**--------------**

**Secrétariat Permanent du PANGIRE**

**PROJET EAU POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE SOUS BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER « PROJET MEKROU PHASE 2 – NIGER »**



**EVALUATION FINALE DU PROJET MEKROU PHASE 2–NIGER**



**RAPPORT FINAL**



Cosinus Conseils

+229 97764959/97441741

[cc\_cosinus@yahoo.fr](mailto:cc_cosinus@yahoo.fr)

[www.cosinus-conseils.org](http://www.cosinus-conseils.org)

**Mars 2024**

# **TABLE DES MATIERES**

[TABLE DES MATIERES 2](#_Toc162858577)

[LISTE DES ILLUSTRATIONS 4](#_Toc162858578)

[ACRONYMES 5](#_Toc162858579)

[RESUME EXECUTIF 6](#_Toc162858580)

[1. CADRE GLOBAL ET METHODOLOGIQUE DE L’ETUDE 10](#_Toc162858581)

[1.1. Cadre global de l’étude 10](#_Toc162858582)

[1.1.1. Contexte et justification de la mission 10](#_Toc162858583)

[1.1.2. Objectifs de la mission 11](#_Toc162858584)

[1.2. Démarche méthodologique de conduite de la mission 11](#_Toc162858585)

[1.2.1. Approche globale 11](#_Toc162858586)

[1.2.2. Déroulement de la mission : les étapes méthodologiques 11](#_Toc162858587)

[1.2.3. Profil des acteurs interviewés et zone de collecte des données 12](#_Toc162858588)

[1.2.4. Stratégie de collecte des données 14](#_Toc162858589)

[1.2.5. Outils de collecte de données utilisés 15](#_Toc162858590)

[1.2.6. Dépouillement, traitement et analyse des données 15](#_Toc162858591)

[2. LE PROJET MEKROU PHASE 2 NIGER 16](#_Toc162858592)

[2.1. Contexte de mise en place du Projet Mékrou phase 2 Niger 16](#_Toc162858593)

[2.2. Présentation du projet Mékrou Phase 2 Niger 16](#_Toc162858594)

[2.3. Caractérisation de la zone d’intervention du Projet et de ses groupes cibles 18](#_Toc162858595)

[2.3.1. Caractérisation de la zone d’intervention du Projet Mékrou Phase 2 18](#_Toc162858596)

[2.3.2. Groupes bénéficiaires du Projet Mékrou Phase 2 Niger 18](#_Toc162858597)

[2.4. Cadre stratégique et organisationnel de mise en œuvre du Projet Mékrou 2 Niger 18](#_Toc162858598)

[2.4.1. Aperçu du cadre logique du Projet Mékrou Phase 2 Niger 18](#_Toc162858599)

[2.4.2. Appréciation du cadre institutionnel et organisationnel d’exécution du Projet 20](#_Toc162858600)

[2.4.3. Appréciation de l’exécution du projet 21](#_Toc162858601)

[3. PERFORMANCE DU PROJET 23](#_Toc162858602)

[3.1. Pertinence du projet 23](#_Toc162858603)

[3.2. Efficacité de la mise en œuvre du projet 25](#_Toc162858604)

[3.2.1. Bilan exhaustif de la mise en œuvre des activités du projet 26](#_Toc162858605)

[3.2.2. Acquis majeurs du projet 27](#_Toc162858606)

[3.2.3. Taux d’exécution physique du Projet Mékrou phase 2 – Niger 28](#_Toc162858607)

[3.2.4. Niveau d’efficacité de la gestion du projet 33](#_Toc162858608)

[3.2.5. Appréciation de l’utilité des appuis apportés par le projet 36](#_Toc162858609)

[3.3. Efficience de la mise en œuvre du projet 37](#_Toc162858610)

[3.3.1. Coûts d’exécution du projet 37](#_Toc162858611)

[3.3.2. Analyse coût - bénéfice (ACB) du Projet Mékrou phase 2 -Niger 38](#_Toc162858612)

[3.4. Effets et impact du projet 44](#_Toc162858613)

[3.4.1. Sur le plan politique 44](#_Toc162858614)

[3.4.2. Sur le plan socio-économique 45](#_Toc162858615)

[3.4.3. Sur le plan environnemental 45](#_Toc162858616)

[3.5. Durabilité des résultats du projet 46](#_Toc162858617)

[3.5.1. Facteurs de succès ou de durabilité 46](#_Toc162858618)

[3.5.2. Facteurs limitants ou d’échec 47](#_Toc162858619)

[3.6. Leçons apprises et modèles réplicables de mise en œuvre du projet 48](#_Toc162858620)

[3.6.1. Leçons apprises 48](#_Toc162858621)

[3.6.2. Modèles réplicables 49](#_Toc162858622)

[4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 50](#_Toc162858623)

[ANNEXES 53](#_Toc162858624)

# **LISTE DES ILLUSTRATIONS**

* **Liste des tableaux**

[Tableau 1 : Répartition des répondants par type d’organe de GIRE et par Commune d’intervention 11](#_Toc162858625)

[Tableau 2 : Taille moyenne des ménages 13](#_Toc162858626)

[Tableau 3 : Bref aperçu du Projet Mékrou phase 2 -Niger 16](#_Toc162858627)

[Tableau 4 : Analyse de cohérence du projet avec les politiques et stratégies nationales 22](#_Toc162858628)

[Tableau 5 : Niveau de corrélation entre problèmes identifiés et l’appui apporté par le projet 23](#_Toc162858629)

[Tableau 6 : Appréciation du niveau d’efficacité de la mise en œuvre du Projet Mékrou 2 Niger 24](#_Toc162858630)

[Tableau 7 : Bilan des réalisations et acquis 26](#_Toc162858631)

[Tableau 8 : Niveau d’atteinte des cibles indicateurs de l’objectif spécifique 27](#_Toc162858632)

[Tableau 9 *:* Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs des produits de la composante 1 29](#_Toc162858633)

[Tableau 10 *:* Niveau d’atteinte des cibles indicateurs des produits de la composante 2 30](#_Toc162858634)

[Tableau 11 : Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs de la composante 3 31](#_Toc162858635)

[Tableau 12  : Taux d’exécution financière par poste budgétaire au 30 juin 2023 36](#_Toc162858636)

[Tableau 13 : Eléments de coût et de bénéfice des interventions du Projet 38](#_Toc162858637)

[Tableau 14 : Principales hypothèses de travail 40](#_Toc162858638)

[Tableau 15 : Ratio bénéfice-coût de la mise en œuvre du projet Mékrou 2 41](#_Toc162858639)

[Tableau 16  : Bénéfices indirects issus de la mise en œuvre du projet Mékrou phase 2 Niger 42](#_Toc162858640)

* **Liste des figures**

[Figure 1 : Principes stratégiques de mise en œuvre de l'évaluation finale 10](#_Toc162858653)

[Figure 2 :Etapes méthodologiques de conduite de la mission 11](#_Toc162858654)

[Figure 3 : Sexe des groupes cibles enquêtés 12](#_Toc162858655)

[Figure 4 : Type d’organes de GIRE d’appartenance des enquêtés 12](#_Toc162858656)

[Figure 5 : Qualification des groupes cibles enquêtés 13](#_Toc162858657)

[Figure 6 : Stratégies de collecte des données 14](#_Toc162858658)

[Figure 7 : Zone d’intervention du Projet Mékrou Phase 2 - Niger 17](#_Toc162858659)

[Figure 8 : Chaine de résultats du projet Mékrou phase 2 - Niger 18](#_Toc162858660)

[Figure 9 : Cadre institutionnel et organisationnel de mise en œuvre du projet 19](#_Toc162858661)

[Figure 10 : Taux d’exécution physique des objectifs du projet 28](#_Toc162858662)

[Figure 11 : Taux d’exécution physique global des produits 32](#_Toc162858663)

[Figure 12 : Efficience de l’exécution du projet Mékrou phase 2 Niger 37](#_Toc162858664)

* **Liste des annexes**

[Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées 52](#_Toc162858690)

[Annexe 2 : Outils de collecte 54](#_Toc162858691)

[Annexe 3 : Termes de référence 54](#_Toc162858692)

[Annexe 4 : Principaux produits de connaissance issus de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger 55](#_Toc162858693)

# **ACRONYMES**

|  |  |
| --- | --- |
| ABN | Autorité du Bassin du Niger |
| ACB | Analyse Coût-Bénéfice |
| ACE | Analyse Coût-Efficacité |
| AEP | Adductions d’Eau Potable |
| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
| AUE | Associations des Usagers de l’Eau |
| CAE | Conseil de l’Agence de l’Eau |
| CFTEA | Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement |
| CGE | Commission de Gestion de l’Eau |
| CLE | Comité Local de Gestion de l’Eau |
| CNEA | Commission Nationale de l’Eau et de l’Assainissement |
| CP | Comité de Pilotage |
| CREA | Commission Régionale de l’Eau et de l’Assainissement |
| DDE | Direction Départementale de l’Environnement |
| DDGR | Direction Départementale du Génie Rural |
| DDHA | Direction Départementale de l’Hydraulique et de l’Assainissement |
| DGEF | Direction Générale des Eaux et Forêts |
| DGRE | Direction Générale des Ressources en Eau |
| DMN | Direction de la Météorologie Nationale |
| DUE | Délégation de l’Union Européenne |
| GIRE | Gestion intégrée des ressources en eau |
| GWP-AO | Global Water Partnership en Afrique de l’Ouest / Partenariat Mondial de l’Eau en Afrique de l’Ouest |
| INRAN | Institut National de Recherches Agronomiques du Niger |
| MHA | Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement |
| OMM | Organisation Météorologique Mondiale |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PANGIRE | Plan d’Action National de Gestion Intégrée des ressources en Eau |
| PASEC | Projet d'appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques |
| PDC | Plan de Développement Communal |
| PDIPC | Projet de Développement de l’Information et de la Prospective Climatiques |
| PDR | Plan de Développement Régional |
| PGC | Plan de Gestion de Crises |
| PLEA | Plan Local de l’Eau et de l’Assainissement |
| PNE-Niger | Partenariat National de l’Eau du Niger |
| PROSEHA | Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement |
| SAGE | Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux |
| SDAGE | Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux |
| SDDCI | Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive |
| SP PANGIRE | Secrétariat Permanent du Plan d’Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| STD | Service Technique Décentralisé |
| TEF | Taux d’Exécution Financière |
| TEP | Taux d’Exécution physique |
| UE | Union Européenne |
| UGP | Unité de Gestion du Projet |
| WAP | W-Arly-Pendjari |

# **RESUME EXECUTIF**

Le sous-bassin de la Mékrou au Niger, zone d’intervention du Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2–Niger) est constitué des territoires des communes de Tamou (abritant le parc W Niger) et de Kirtachi (Département de Say, Région de Tillabéry) ainsi que de Falmey (Département de Falmey, Région de Dosso). Le Projet Mékrou Phase 2–Niger est mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l’Eau en Afrique de l’Ouest (GWP-AO) avec l’appui financier de l’Union Européenne (UE) en réponse à des problèmes majeurs au Niger et dans la zone d’intervention tels que : (i) le déficit de gouvernance des ressources en eau ; (ii) le faible niveau de connaissance des ressources en eau ; (iii) le faible niveau de mobilisation et de valorisation des ressources en eau ; (iv) la pollution des ressources en eau ; (v) les inondations et sècheresse récurrentes ; (vi) l’érosion des sols et le comblement des plans d’eau ; (vii) les conflits liés à la gestion et aux usages de l’eau. Le projet Mékrou Phase 2 Niger vise à soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence au Niger, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans des zones en développement. Il s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d’Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE 2017-2030) du Niger dans le sous-bassin.

La présente mission d’étude vise à évaluer la mise en œuvre du projet d’un point de vue de sa pertinence, de son impact et des performances réalisées au terme des 42 mois d’exécution (janvier 2020 – juin 2023).

L’équipe d’évaluation conviée à cette mission s’est appuyée sur une approche consultative et participative regroupant le cadrage, la préparation des outils et la collecte de données auprès de différents acteurs au niveau de l’Unité de Gestion du Projet (UGP) basée au Niger et des autres structures impliquées dans la mise en œuvre du projet (Ministères sectoriels, organes locaux de la GIRE, collectivités locales) y compris du GWP-AO. Le traitement et l’analyse des données ont débouché sur l’analyse de la pertinence, de l’efficacité, de l’efficience, de l’impact, et de la durabilité des résultats du Projet Mékrou Phase 2 -Niger.

Globalement, le projet n’a pas souffert d’un problème de gestion dans sa mise en œuvre. L’équipe d’évaluation constate qu’il a été déployé des outils conséquents et digitalisés de gestion pour la mise en œuvre du projet. La coordination fondée sur l’approche participative et inclusive a assuré un succès dans la mise en œuvre du projet. Une unanimité se dégage quant aux efforts d’échange de la coordination et de l’UGP avec les différentes parties prenantes.

En ce qui concerne l’analyse des performances de mise en œuvre du projet, la mission d’évaluation a dégagé des conclusions ci-après.

**Au niveau de la pertinence**, l’équipe d’évaluation fait le constat que les résultats du projet sont pertinents et orientent les politiques nationales ainsi que les stratégies directes du secteur privé à s'engager plus dans la gestion des ressources en eau. L’analyse de la cohérence montre que les objectifs du projet s’insèrent dans les politiques nationales et les stratégies sectorielles de développement de l’eau au Niger. Également, on note que les activités prévues par le projet concourent bel et bien à la satisfaction des besoins des bénéficiaires en matière de gestion des ressources en eau et d’accès à l’eau de bonne qualité. Ces besoins des acteurs sont couverts et le processus de gestion des ressources en eau est bien coordonné et efficace. La mission d’évaluation propose de consolider et de promouvoir à grande échelle l’approche développée pour impliquer davantage les acteurs locaux.

**Au niveau de l’efficacité** de mise en œuvre du projet, la mission d’évaluation a constaté un niveau d’atteinte global très satisfaisant des résultats (100%). Ces différentes performances sont les fruits de différents progrès qui sont imputables en acquis au titre du projet.

Aussi, le projet Mékrou Phase 2 Niger a-t-il été efficace dans sa mise en œuvre en attestent des résultats obtenus tant du point de vue de la gouvernance que de la valorisation de la ressource en eau. On note : (ii) l’existence d’un SAGE qui constitue un document officiel de référence pour la mise en œuvre des actions de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ; (ii) l’existence des organes GIRE y compris du Conseil de l’Agence de l’Eau (CAE) dans le sous bassin ; (iii) l’existence des ouvrages hydrauliques fonctionnels ; (iv) la valorisation économique de l’eau avec l’aménagement du site maraicher ; (v) la valorisation économique des eaux de surface ; (vi) la mise en place des relais locaux (une innovation donnant la latitude aux services déconcentrés de valoriser les innovations locales) ; (vii) l’installation de équipements de dernière génération de collecte des données hydro climatiques en temps réel avec l’utilisation des smartphones et la formation des animateurs pour ce type de collecte digitalisée.

**Au niveau de l’efficience**, il a été constaté que le projet a atteint 100% de ses objectifs physiques prévus et a utilisé 98% du budget financier alloué. L'efficience globale, qui mesure l'efficacité de l'utilisation des ressources financières pour atteindre les objectifs physiques, est de 102%, ce qui amène à conclure une utilisation relativement efficace des ressources financières. La mission d’évaluation finale salue cette performance des acteurs de mise en œuvre d’autant plus qu’il a été constaté la réalisation effective des activités ; nonobstant le contexte de sécurité peu favorable dans certaines localités de la zone d’intervention du projet.

L’analyse coût -bénéfice du projet a été réalisée sur les trois composantes du projet. Les éléments du coût et de bénéfice ont tenu compte du niveau local de la mise en œuvre. L’analyse montre que 1 franc investi dans le projet Mékrou a rapporté 1,19 francs. Cette performance est soutenue par de nombreuses hypothèses dont l’une des principales est l’économie effectuée sur le gain de temps pour les femmes adultes en âge d’aller à la pompe. Ce ratio aurait été meilleur si l’équipe d’évaluation avait disposé d’assez de données pour analyser les retours sur investissement liés à l’amélioration de la production du bétail. A l'échelle communautaire, le projet est très rentable si on ajoute les gains additionnels liés à l'accroissement des superficies, à l'amélioration des rendements, à l'amélioration du revenu et du niveau de sécurité alimentaire, à la paix sociale, etc. Il suffit également de noter que les hypothèses formulées ont pris en compte les coûts minimaux, faute de données exactes. Par ailleurs, une analyse optimale du système visant à maximiser les recettes issues de la vente de l’eau priverait de nombreuses personnes de l’eau potable.

Aussi, la mission d’évaluation note-t-elle une contribution réelle du projet à l’amélioration des conditions de vie des bénéficiaires au niveau des trois (03) communes d’intervention du projet. Toutes les dynamiques mises en place par le projet ont contribué à la réduction de la pauvreté des bénéficiaires et ont favorisé l’accès de ces derniers aux services publics de base (infrastructure, équipement, formation, etc.). La mission d’évaluation encourage le Partenariat National de l’Eau du Niger (PNE-Niger) à poursuivre le plaidoyer auprès du gouvernement nigérien pour la valorisation et l’intégration effective des acquis du projet dans les politiques et stratégies de développement du pays.

**En ce qui concerne les effets/impacts** du projet Mékrou Phase 2 – Niger, la mission d’évaluation note une contribution réelle du projet à l’amélioration des conditions de vie des bénéficiaires au niveau des deux (02) régions en général et en particulier au niveau des trois (03) communes d’intervention du projet. Ainsi, les membres des Associations des Usagers de l’Eau (AUE) et des Comités Locaux de Gestion de l’Eau (CLE) pris individuellement ou collectivement expriment un satisfécit quant à l'implication des principales parties prenantes, à l’établissement de synergie entre les acteurs et à la réduction des conflits grâce à l’approche inclusive. Le processus de gestion des ressources en eau est bien coordonné et efficace. Le projet a contribué à l’amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, la cohésion sociale, la réduction des coûts, et des pratiques de tarification plus équitables pour l'exploitation de l'eau. Les actions menées (telles que la formation, la sensibilisation et l’utilisation de technologies plus propres, comme les foyers améliorés, ont été identifiées comme des facteurs contribuant à une meilleure gestion et à la protection des ressources naturelles et des écosystèmes associés. Toutes les dynamiques mises en place par le projet) ont contribué à l'amélioration globale du bien-être des populations locales et à la réduction de la pauvreté. L’ensemble des bénéficiaires enquêtés dans les 3 communes manifestent leur satisfaction vis-à-vis des interventions du projet.

**Sur la durabilité des acquis du projet**, l’équipe d’évaluation constate des facteurs de durabilité au niveau de la valorisation des ressources en eau ; à travers la mobilisation des eaux de surface à des fins agricoles, la gestion durable des ressources naturelles du sous bassin de la Mékrou par la mise en place et le renforcement des capacités des organes locaux de GIRE (AUE, CLE) ; la réhabilitation et l’extension de nombreuses infrastructures d’eau à fonction multi-usages, un gage d’accès à l’eau pour l’approvisionnement en eau potable et le développement des activités économiques. Toutes ces actions sont réplicables à l’échelle d’autres sous bassins du pays et de la région. Aussi, l’implication des services déconcentrés de l’Etat, des collectivités locales dans la mise en œuvre du projet est-elle également un gage de pérennité des acquis du projet. Le passage de la gestion communautaire à la gestion déléguée des Adductions d’Eau Potable (AEP) et l’appui en formation de différents acteurs du projet constituent des contributions importantes pour la pérennisation des résultats et acquis du projet.

Au regard de ces analyses et dans une logique de consolidation des acquis du projet et de leur pérennisation, les recommandations ci-après sont formulées :

* **A l’endroit des parteaires d’exécution du Projet Mékrou 2 Niger et des autres partenaires**
* développer la 3ème phase du projet en mettant l’accent sur des actions de consolidation des résultats et acquis de la deuxième phase avec une mise à l’échelle des activités sur l’ensemble des territoires du sous bassin et sur les autres sous bassins versants du Niger ;
* appuyer les Conseils Régionaux de Dosso et de Tillabéry dans la mobilisation des ressources financières pour la mise du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger et l’opérationnalisation complète des organes de GIRE du sous bassin ;
* soutenir la mise en place et l’opérationnalisation de l’Agence de l’Eau du sous bassin de la Mékrou au Niger ;
* soutenir le développement des partenariats pour la poursuite de certaines activités notamment la mise en valeur des mares aménagées dans le cadre du projet Mékrou Phase 2 Niger, l’entretien des plants mis en terre pour la protection des berges des plans d’eau.
* **A l’endroit de l’Etat nigérien**
* révolutionner la stratégie de partenariat multi acteur en tenant compte des centres d’intérêt spécifiques et des besoins majeurs transversaux ; dans le but d’arrimer les produits aux besoins et de rendre l’offre de services plus attractive et orientée vers des décisions de planification et de développement ;
* inscrire dans la durabilité l’organisation périodique des campagnes de collecte des données hydro-météorologiques couplée de l’élaboration des rapports sur l’état des ressources en eau dans le sous bassin ;
* assurer périodiquement la maintenance et l’étalonnage des équipements hydrométéorologiques mis en place dans le cadre du projet ;
* faire des plaidoyers à l’endroit de l’Union Européenne et d’autres partenaires techniques et financier pour la consolidation et la mise à l’échelle des acquis et résultats du projet Mékrou Phase 2 Niger ;
* doter de ressources nécessaires, y compris de moyens financiers et humains, les services techniques déconcentrés afin de les habiliter à accompagner l’animation des organes de GIRE mis en place au niveau local ;
* faire une extension des activités menées à tout le sous bassin, puis une réplication du projet sur les autres sous- bassins du Niger ;
* soutenir les Communes et les Conseils Régionaux à intégrer la GIRE dans les outils de planification du développement local notamment les plans de développement communal (PDC), les plans de développement régional (PDR) et les plans locaux de l’eau et de l’assainissement (PLEA) ;
* élaborer un plan de renforcement de capacité qui cible les gap-capacitaires à combler pour une valorisation pérenne des acquis du projet Mékrou Phase 2 Niger.
* **A l’endroit des bénéficiaires**
* assurer une bonne gestion des ouvrages d’AEP mis en place dans le cadre du projet ;
* mettre en valeur les aménagements mis en place dans le cadre du projet.
* **A l’endroit des collectivités territoriales**
* travailler en synergie avec les comités de gestion pour la prise en compte effective de la GIRE dans les processus de planification de développement des communes ;
* apporter des éléments de contributions de tout type qui participent de l’atteinte des objectifs du projet ;
* assurer la pérennisation des acquis issus de la mise en à la fin du projet ;
* renforcer les actions de sensibilisation sur l’adoption des mesures de GIRE ;
* accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités (aménagement, mise en place équipements et facilitation de l’accès aux intrants, etc.).

# **CADRE GLOBAL ET METHODOLOGIQUE DE L’ETUDE**

*Cette partie du document situe le cadre de la mission d’évaluation et présente de façon succincte les objectifs. Elle éclaire également sur la démarche méthodologique de conduite de la mission d’évaluation finale du Projet Mékrou Phase 2–Niger.*

## **Cadre global de l’étude**

### **Contexte et justification de la mission**

A la suite des conférences internationales de Dublin (janvier 1992) sur l’eau et l’environnement et de Rio de Janeiro (juin 1992) sur le développement durable, le Gouvernement du Niger a adopté l’approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme cadre prioritaire d’intervention pour toute action publique pour assurer la gestion durable équitable et efficiente des ressources en eau du pays. La GIRE est une approche innovante pour l’amélioration des connaissances, la protection et une meilleure valorisation des ressources en vue de promouvoir le développement socioéconomique. Elle vise également la prévention et la gestion des conflits autour de la question de l’exploitation des ressources en eau partagées entre plusieurs usagers.

Pour opérationnaliser cette approche, le Gouvernement du Niger à travers, le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement (MHA), ensemble avec les acteurs du secteur de l’eau et de l’assainissement, s’est engagé depuis lors avec l’appui des partenaires techniques et financiers à mettre en place un environnement favorable et développer un cadre institutionnel ainsi que des outils de planification et de gestion durable des ressources en eau en tenant compte des principes de la GIRE à travers le PANGIRE[[1]](#footnote-2). Le PANGIRE du Niger a pour objectif de développement de promouvoir le développement socioéconomique, la lutte contre la pauvreté, la préservation de l’environnement et l’amélioration de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique dans le pays. Il définit le cadre national de gestion durable des ressources en eau et sert d’outil opérationnel de mise en œuvre de la Politique nationale de l’eau du pays, tout en permettant de mieux intégrer les actions projetées des différents stratégies et programmes sectoriels et intersectoriels de l’eau.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PANGIRE du Niger, le Secrétariat Permanent du PANGIRE (SP/PANGIRE) ensemble avec le Secrétariat Exécutif du GWP-AO[[2]](#footnote-3) et le PNE Niger a élaboré et mis en œuvre avec l’appui financier de la DUE[[3]](#footnote-4) de Niamey du 1er janvier 2020 au 30 juin 2023, le Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2 – Niger). Ce dernier a pour objectif général de ‘‘soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous-bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans les zones en développement’’.

Suite à la clôture de l’exécution du projet, il est prévu une évaluation finale pour « apprécier de façon objective la mise en œuvre, les résultats obtenus et les trajectoires d’effet de l’Action ». De façon pratique, sur la base des critères d’évaluation que sont la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la durabilité et l’impact, la mission d’évaluation finale a permis d’analyser la performance globale du projet par rapport aux prévisions et aux moyens mis à disposition.

### **Objectifs de la mission**

L’objectif général de la présente mission d’évaluation finale de l’exécution du Projet Mékrou 2 Niger est de faire le bilan de toutes les réalisations du projet en faisant ressortir les acquis (progrès) à travers une analyse de la pertinence, de l’efficacité, de l’efficience ainsi que des effets induits du projet ; assorti de l’identification des contraintes et problèmes rencontrés au cours de la mise en œuvre du projet.

De façon spécifique, il s’est agi :

* de mesurer l’impact du moment du projet sur la mise en œuvre de la GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger, les progrès réalisés au regard des objectifs et des résultats attendus ;
* d‘analyser/apprécier les performances de la mise en œuvre du projet (la pertinence, l’efficacité, l’efficience -rapport efficacité/coût-, l’impact du moment et la durabilité) au regard de l’atteinte des résultats du projet en termes de quantité, qualité et délai ;
* d‘estimer le niveau d’exécution des objectifs du projet par rapport à l’atteinte des cibles contractuelles de ses indicateurs ;
* d‘identifier les facteurs de succès ainsi que ceux des éventuels échecs ;
* d‘identifier et d‘expliquer les résultats non atteints en mettant en exergue les causes ;
* d‘identifier les meilleures pratiques et les principales leçons apprises ;
* d‘identifier les insuffisances et formuler des recommandations qui pourraient être prises en compte à l’avenir dans le cadre d’une nouvelle phase ou d’autres projets similaires.

## **Démarche méthodologique de conduite de la mission**

### **Approche globale**

L’évaluation finale de l’exécution du projet Mékrou Phase 2 Niger a suivi une démarche classique d’évaluation : évaluation selon les critères de pertinence, d’efficacité, d’efficience, de durabilité etc., avec entre autres une mise à contribution de l’UGP à certaines étapes clés.

Le repère méthodologique sur lequel prend appui cette évaluation finale est basé sur un certain nombre de principes présentés dans la figure 1 ci-dessous :

**Respect des principes directeurs éthiques d’évaluation**

**Capitalisation basée sur les expériences du consultant en matière d’évaluation d’envergure nationale**

**Prise en compte de**

**l’approche participative dans la mise en œuvre de l’évaluation**

**Sensibilité au contexte économique et social prévalant au niveau de chaque Commune concernée par le projet.**

**Les principes stratégiques de mise en œuvre de l’évaluation**

Figure 1 : Principes stratégiques de mise en œuvre de l'évaluation finale

*Source : Cosinus Conseils, octobre 2023*

### **Déroulement de la mission : les étapes méthodologiques**

La démarche méthodologique mise en place a structuré la mission en plusieurs étapes (Figure 2). Chaque étape est caractérisée par un certain nombre d’activités bien précises.

**Figure 2 :**Etapes méthodologiques de conduite de la mission

*Source : Cosinus Conseils, octobre 2023*

### **Profil des acteurs interviewés et zone de collecte des données**

Les trois communes d’intervention du projet Mékrou Phase 2 Niger à savoir Falmey, Kirtachi et Tamou ont été systématiquement retenues lors de la rencontre de cadrage avec le commanditaire. En raison des contraintes liées au calendrier court de la mission, il a été retenu d’enquêter les membres des AUE et des CLE par commune. En ce qui concerne spécifiquement les acteurs rencontrés au niveau des Régions, en dehors des zones d’insécurité, environ 90% des acteurs retenus ont été rencontrés grâce à des échanges individuels ou groupés (focus group). Le tableau 1 ci-après présente le nombre d’acteurs rencontrés par Commune d’intervention :

Tableau 1 : Répartition des répondants par type d’organe de GIRE et par Commune d’intervention

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | AUE | CLE | Total |
| Communes |  |  |  |
| Falmey | 11 | 02 | 13 |
| Kirtachi | 03 | 02 | 5 |
| Tamou | 02 | 01 | 3 |
| Total général | **16** | **05** | **21** |

*Source : synthèse de terrain, Cosinus Conseils, octobre 2023*

Les Communes et les animateurs du projet ont constitué, pour la présente mission, les portes d’entrée vers les acteurs sus-énumérés, pour la collecte des informations au niveau des trois (03) Communes d’intervention. En effet, les premières discussions d’orientation, de compréhension du système actuel de sensibilisation et surtout de choix de type d’acteurs à enquêter par commune ont été faites en collaboration directe avec l’UGP. Ceci a permis aux facilitateurs d’avoir une meilleure compréhension de la mission.

En dehors des bénéficiaires directs du projet, les structures partenaires du Projet que sont le MHA, l’Autorité du Bassin du Niger (ABN), la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), les Directions Départementales de l’Environnement (DDE), les Directions Départementales du Génie Rural (DDGR), les Directions Départementales de l’Hydraulique et de l’Assainissement (DDHA) des deux (02) régions, les Conseils Régionaux et les Communes Rurales ont été aussi enquêtées ; pour s’enquérir de leurs rôles et des niveaux respectifs de leur implication dans la réalisation des activités de projet sous-évaluation, ainsi que des éventuels facteurs de succès, des faiblesses ou lacunes ayant caractérisé la mise en œuvre du projet. Signalons aussi qu’un entretien a été réalisé avec le PNE-Niger, le Comité de Pilotage (CP) du projet, le SP/ PANGIRE, l’UGP et le GWP-AO.

Les données collectées sur le terrain, sur les résultats obtenus, ont été confirmées ou infirmées auprès d’autres acteurs clés rencontrés. Par ailleurs et toujours dans la logique de confirmation ou d’infirmation des résultats majeurs auxquels le projet est parvenu, des discussions ont été systématiquement organisées avec les animateurs du projet dans toutes les Communes d’intervention du Projet Mékrou Phase 2 Niger.

#### **Répartition selon le genre des bénéficiaires enquêtés**

Figure 3 : Sexe des groupes cibles enquêtés

*Source : Cosinus conseils, octobre 2023*

Les groupes cibles enquêtés sont majoritairement constitués d’hommes au niveau des 3 Communes. 76% des bénéficiaires interrogés sont des hommes et 24% des femmes (figure 6).

#### **Organes de GIRE**

La majorité des groupes cibles enquêtés, respectivement 76% des AUE et 24% des CLE font partie des organes de GIRE. La plupart de ces organes sont mis en place en 2021. Au total, 21 organes locaux de GIRE ont été mis en place contre 18 organes prévus dans le cadre de l’exécution du projet.

**Figure 4 :** Type d’organes de GIRE d’appartenance des enquêtés

*Source : Cosinus-conseils, octobre 2023*

#### **Qualification des groupes cibles**

L’analyse de la figure 7 ci-après révèle que la qualification des enquêtés varie. La totalité des groupes cibles enquêtés sont membres des organes et occupent des postes de responsabilité. Il s’agit de Président, de Vice-Président, de Secrétaire Général (SG) et autres.

**Figure 5 :** Qualification des groupes cibles enquêtés

*Source : Cosinus-conseils, octobre 2023*

La plupart des postes comme Vice-Président (45%), représentant de jeunes (27%) et des membres sont occupés par les hommes au niveau des AUE. Les femmes sont seulement membres. Par contre les CLE enquêtés sont dirigés par les hommes en tant que Vice-Président. (Tableau 3)

Tableau 2 : Taille moyenne des ménages

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | AUE | | | CLE | |
|  | **Femme** | **Homme** | **Total** | **Homme** | **Total** |
| Affaire sociale | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 20,00% | 20,00% |
| Chargé des conflits | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 20,00% | 20,00% |
| Membre | 60,00% | 18,18% | 31,25% | 0,00% | 0,00% |
| Président | 20,00% | 45,45% | 37,50% | 0,00% | 0,00% |
| Représentant jeune | 0,00% | 27,27% | 18,75% | 0,00% | 0,00% |
| SG AUE | 0,00% | 9,09% | 6,25% | 0,00% | 0,00% |
| Trésorière | 20,00% | 0,00% | 6,25% | 0,00% | 0,00% |
| Vice-Président | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 60,00% | 60,00% |
| Total général | **100,00%** | **100,00%** | **100,00%** | **100,00%** | **100,00%** |

*Source : Cosinus conseils, octobre 2023*

### **Stratégie de collecte des données**

* **Etape collecte des données**
* Prise de contact avec les acteurs
* Organisation des rencontres

Recrutement et formation des enquêteurs

Collecte des données auprès des bénéficiaires (05 jours)

Envoi des données au Cabinet pour dépouillement et traitement

La collecte de données sur le terrain a durée cinq (05) jours et a consisté essentiellement en la réalisation d’une enquête auprès des bénéficiaires du projet composés des AUE, des CLE et des usagers des points d’eau des 03 Communes d’intervention du projet. Sous la supervision étroite des consultants, les données ont été collectées, apurées et dépouillées à base d’un système de codification précis pour préparer la mise en place de la base de données. Aussi, faut-il préciser que des entretiens semi structurés ont été conduits par les consultants avec les partenaires du projet. La figure 3 suivante présente une synthèse rapide du mode organisationnel de l’équipe de collecte des données.

* **Organisation de l’équipe de collecte des données**

1 Facilitateur Falmey

1 Facilitateur Kirtachi

Consultants

1 Facilitateur Tamou

1 facilitateur Falmey

Consultants

1 facilitateur Falmey

1 facilitateur Kirtachi

Consultants

1 facilitateur Kirtachi

1 facilitateur Tamou

1 facilitateur Tamou

Figure 6 : Stratégies de collecte des données

*Source : Cosinus Conseils, octobre 2023*

### **Outils de collecte de données utilisés**

A des fins de la conduite des enquêtes et de la collecte des données, plusieurs outils ont été utilisés et valorisés notamment deux types d’outils d’évaluation précédemment conçus par les consultants. Il s’agit :

* d‘un guide d’entretien à l’endroit du CP du Projet pour apprécier : (i) les forces et les faiblesses de la stratégie de mise en œuvre du projet, (ii) le dispositif institutionnel et organisationnel mis en place, (iii) les relations existantes entre des acteurs impliqués ainsi que les niveaux d’atteinte des objectifs et des résultats du projet et (iv) les difficultés rencontrées et faiblesses observées (les éléments ayant freiné l’avancement des objectifs visés) ;
* d‘un guide d’entretien avec les structures et institutions partenaires pour cerner leurs rôles, leurs niveaux d’implication dans la mise en œuvre du projet, les difficultés rencontrées dans la réalisation des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, leurs avis sur les principales forces et faiblesses notées dans la mise en œuvre du projet ainsi que les propositions faites et stratégies nécessaires pour corriger les erreurs ayant marqué la conduite de ce projet ;
* d‘un questionnaire adressé aux bénéficiaires directs du projet : AUE, CLE, Usagers des points d’eau et autres pour apprécier leur niveau global de satisfaction et mesurer les effets qu’a eu le projet Mékrou phase 2 Niger sur eux d’une part et dans leurs localités respectives d’autre part.

### **Dépouillement, traitement et analyse des données**

A la suite de la collecte, le consultant a réalisé le dépouillement des données. Par la suite, les données saisies ont été traitées et analysées avec le tableur Excel. L’analyse des données qualitatives collectées a permis de ressortir la performance du projet Mékrou phase 2 Niger.

# **LE PROJET MEKROU PHASE 2 NIGER**

## **Contexte de mise en place du Projet Mékrou phase 2 Niger**

Au Niger, les problématiques majeures ainsi que les défis et les actions prioritaires de gestion durable des ressources en eau ont été définis dans le PANGIRE, qui est l’outil opérationnel de mise en œuvre de la Politique nationale de l’eau du pays. Issu d’un processus participatif, l’état des lieux de la gestion des ressources en eau fait ressortir que nonobstant le fait que le Niger est caractérisé par un potentiel important de ressources en eau disponibles, le pays est confronté à diverses problématiques y afférentes telles que : i) l’inégale répartition des précipitations et des écoulements dans le temps et l’espace ; ii) le faible niveau des connaissance des ressources en eau ; iii) un faible niveau de mobilisation du potentiel de ressources en eau disponibles et iv) la mauvaise gestion des ressources existantes.

Afin de résoudre les problématiques liées aux ressources en eau relevées, le SP/ PANGIRE en tandem avec le GWP-AO et le PNE Niger a élaboré et mis en œuvre avec l’appui de l’UE le projet Mékrou Phase 2–Niger ; afin de contribuer à la mise en œuvre du PANGIRE 2017-2030 du Niger dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence.

Le projet est en phase avec les priorités des engagements internationaux pris par les Etats de la sous-région y compris le Niger et consolidés dans l’Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, le Cadre d’Action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 sur les risques de catastrophes, et l’Accord de Paris sur le Climat. Il a été exécuté du 1er janvier 2020 à fin juin 2023 sur une période de 42 mois. Le projet est mis en œuvre par le GWP-AO et le PNE Niger en collaboration avec le SP/ Niger et les structures nationales et déconcentrées ayant des compétences régaliennes par rapport aux activités exécutées ainsi que les élus et les administrations des trois communes bénéficiaires.

## **Présentation du projet Mékrou Phase 2 Niger**

Le projet Mékrou Phase 2 Niger s’inscrit dans la continuité du Projet Mékrou Phase 1, « L’eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou (Burkina Faso, Bénin et Niger) », financé par la Commission Européenne (CE), préparé et mis en œuvre de 2014 à 2017 conjointement par le Partenariat Mondial de l’Eau (GWP), le GWP-AO et le Centre Commun de Recherche (CCR) ou Joint Research Center (JRC) de la CE, en collaboration étroite avec le Centre Régional d’Agro-Hydro-Météorologie (CRA AGRHYMET), les principaux partenaires nationaux des 3 pays concernés et l’ABN.

Le projet contribue à la mise en œuvre du PANGIRE du Niger et vise à « soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous-bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans des zones en développement ». De cet objectif général découle quatre (04) objectifs spécifiques. En vue d’atteindre les objectifs spécifiques, le Projet Mékrou Phase 2 – Niger met l’accent sur l’exécution d’une dizaine d’activités réparties en trois grandes composantes qui contribuent à l’obtention de produits et résultats spécifiques au niveau du cadre de gouvernance, de gestion et de développement des ressources naturelles de la zone d’intervention du projet. Le tableau 2 en fait une brève description.

Tableau 3 : Bref aperçu du Projet Mékrou phase 2 -Niger

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2 – Niger) |
| Durée du projet | 42 mois : Janvier 2020 – Juin 2023 |
| Structure d’exécution | GWP-AO |
| Bailleur | DUE de Niamey |
| Partenaire(s) techniques | * GWP-AO * PNE-Niger * MHA du Niger, représenté notamment par le SP/ PANGIRE et la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) |
| Budget Global | 999.986 EUR |
| Objectif global | Soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous -bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans des zones en développement. |
| Objectifs spécifiques | **OS 1** : Elaborer le Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la portion nationale du sous - bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de l’ensemble du sous-bassin transfrontalier  **OS 2** : Contribuer à améliorer les connaissances et la gestion des ressources en eau du sous-bassin prioritaire de la rivière Mékrou et sa zone d’influence au Niger, conformément au PANGIRE 2017-2030 du Niger  **OS 3** : Contribuer à mettre en œuvre des activités prioritaires identifiées et retenues dans le SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, le programme de mise en œuvre des mesures relatives à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes (Orientation fondamentale 2) du SDAGE du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou  **OS 4** : Contribuer à la mise en place et au renforcement des organes de la GIRE au Niger, conformément au PANGIRE du Niger |
| Résultats attendus | **R1** : la finalisation du SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du sous-bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre  **R2** : l’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet  **R3** : la mise en place et l’opérationnalisation des organes de GIRE qui contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger  **R4**: la protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger. |
| Zone d’intervention : | La portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger comprenant spécifiquement les Communes suivantes :   * Tamou, Département de Say, Région de Tillabéry * Kirtachi, Département de Kolo, Région de Tillabéry * Falmey, Département de Falmey, Région de de Dosso. |
| Groupe cible ou bénéficiaires | * SP/PANGIRE, DGRE, DMN, DGEF * Organes de GIRE (AUE des villages, 3 CLE des 3 communes du sous-bassin de la Mékrou au Niger, CREA de Tillabéry et de Dosso, CGE) * Universités (du niveau national et dans les 2 régions), l’Institut National de Recherches Agronomiques du Niger (INRAN), Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement (CFTEA) * Communes, Secteur privé, Organisations de la Société Civile * ABN et sa structure focale nationale pour le Niger |

Source : Synthèse des documents de projet, octobre 2023

## **Caractérisation de la zone d’intervention du Projet et de ses groupes cibles**

### **Caractérisation de la zone d’intervention du Projet Mékrou Phase 2**

Le Projet Mékrou Phase 2 Niger est intervvenu dans trois (03) Communes dans les Régions de Dosso et de Tillabéri (figure 7).



Figure 7 : Zone d’intervention du Projet Mékrou Phase 2 - Niger

*Source : Document de projet*

Trois (03) communes des deux Régions constituent le champ d’intervention du Projet. Ces communes ont été identifiées dans les deux Régions suivant leur partage de la portion nigérienne du sous-bassin versant de la Mékrou et sa zone d’influence. Il s’agit de Falmey dans la Région de Dosso ainsi que de Kirtachi et de Tamou dans la Région de Tillabéry.

### **Groupes bénéficiaires du Projet Mékrou Phase 2 Niger**

Les bénéficiaires directs du projet sont les AUE, les CLE, les CREA et les CGE des 2 Régions (Dosso et Tillabéry).

En dehors de ces bénéficiaires directs, on dénombre plusieurs autres parties prenantes que sont :

* les acteurs du secteur public : SP/PANGIRE, DGRE, DMN, DGE, ABN, Elus locaux ;
* les Communes, le secteur privé, les organisations de la société civile ;
* les universitaires et instituts de recherche : INRAN, CFTEA.

## **Cadre stratégique et organisationnel de mise en œuvre du Projet Mékrou 2 Niger**

### **Aperçu du cadre logique du Projet Mékrou Phase 2 Niger**

Le Projet Mékrou Phase 2 Niger a été conçu pour appréhender et apporter des solutions aux problèmes de gestion des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger. L’examen de ces différents problèmes a permis de structurer la mise en œuvre du projet en des objectifs et actions prioritaires indiqués pour apporter des réponses durables auxdits problèmes. Le cadre logique qui en est issu a permis de dégager la chaine de résultats dessinée dans la figure 8 ci-après, qu présente la relation entre les résultats, les effets (objectifs spécifiques) et l’impact (objectif global) du projet.

**Chaine de résultats du Projet Mékrou Phase 2 Niger \_2020 -2023**

**Impacts**

**Résultats**

**Effets**

**Intrants**

UE

Ressources financières

PNE Niger

UGP

Soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire du Niger se trouvant dans le sous- bassin de la rivière Mékrou, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans les zones en développement

Elaborer le SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et sa zone d’influence au Niger, en cohérence avec le SDAGE élaboré et validé pour l’ensemble du sous-bassin transfrontalier

Contribuer à la mise en place et au renforcement des organes de la GIRE au Niger, conformément au PANGIRE Niger

Contribuer à améliorer les connaissances et la gestion des ressources en eau concernées par le sous- bassin prioritaire de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger, conformément au PANGIRE Niger

Contribuer à mettre en œuvre des activités prioritaires identifiées dans le Programme de mise en œuvre des mesures relatives à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes

La finalisation du SAGE de la portion nationale du sous- bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du sous bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre

L’opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet

La mise en place et l’opérationnalisation des organes de GIRE qui contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger

La protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger

**Figure 8 :** Chaine de résultats du projet Mékrou phase 2 - Niger

*Source : Adaptée à partir du document du projet, octobre 2023*

Le cadre logique du projet, revu en chaine de résultats, comporte un objectif global et des objectifs spécifiques. L’objectif global est intitulé : « **soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire du Niger se trouvant dans le bassin de la rivière Mékrou, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans les zones en développement »**.

### **Appréciation du cadre institutionnel et organisationnel d’exécution du Projet**

Le dispositif institutionnel et organisationnel conçu pour la mise en œuvre du Projet repose sur les partenaires mais aussi sur l’équipe de pilotage à l’interne de GWP -AO. La figure 9 suivante montre le caractère multidimensionnel et la déclinaison des actions du projet du niveau stratégique au niveau opérationnel.

**GWP-AO**

**DECLINAISON DES ACTIONS DU PROJET**

**STRATEGIQUE**

**OPERATIONNEL**

**MT**

DMN

**MHA**

DGRE/SP-PANGIRE

**PNE-Niger**

**CP**

**UGP**

**Chargé du projet**

**STD**

**STD**

**Organes locaux de GIRE**

**Organes locaux de GIRE**

**Structures d’accompagnement**

**Activités terrain**

Ce

**Figure 9 : Cadre institutionnel et organisationnel de mise en œuvre du projet**

*Source : Adaptée à partir du document du projet, octobre 2023*

Ce dispositif est basé sur un caractère multi-dimensionnel, aussi bien au niveau opérationnel que stratégique, et sur l’appropriation des actions par les organisations locales de GIRE qui constituent les bénéficiaires des actions du projet :

* **Niveau opérationnel**
* Les organes locaux de GIRE au niveau des Régions et Communes sont appuyés par le projet à travers l’UGP et le PNE-Niger avec l’appui des structures d’accompagnements (ONG, bureaux d’études, prestataires, entreprises, etc.). Ils ont été mis en place dans le cadre de l’exécution du projet Mékrou phase 2 Niger. Aussi, ont-ils pris part aux sessions de formations et aux processus multi-acteurs. Ils sont par la suite engagés dans la création des AUE et des CLE dans les Communes et villages ; ce qui leur confère le caractère central de déploiement des actions de GIRE au niveau local.
* L’UGP a opèré comme une cellule technique en charge du suivi de la mise en œuvre du projet en se basant sur les directives stratégiques du Comité de Pilotage (CP) du projet constitué des représentants des partenaires de mise en œuvre du projet que sont MHA (à travers le SP-PANGIRE, la DGRE) et du MT (DMN) ainsi que de la DU de Niamey, des Conseils Régionaux, du PNE Niger, du GWP-AO et de partenaires.
* **Niveau Stratégique**

Le niveau stratégique de mise en œuvre du projet est assuré par le MH/A et l’ABN tutelles politiques. Le CP du projet, organe décisionnel et d’orientation de l’Action et présidé par le MHA, se réunit une fois par an pour approuver le plan d’actions de l’année à venir, amender la stratégie de mise en œuvre si nécessaire et approuver les résultats de l’année précédente. Le CP du projet s’identifie à un Comité ad’hoc de la Commission Nationale de l’Eau et de l’Assainissement (CNEA) du Niger.

L’analyse de la consistance interne et de la cohérence entre les deux niveaux (stratégique et opérationnel) de la chaine de résultats d’une part, et les différentes options d’intervention définies d’autre part permettent de confirmer leur bonne articulation interne, et une visibilité stratégique quant à la contribution à la résolution des problèmes spécifiques du domaine d’intervention du projet. Les résultats tels que déclinés sont dans une logique cohérente avec les objectifs visés et sont susceptibles de contribuer effectivement à l’atteinte de l’objectif général. Aussi, les activités sont-elles élaborées en adéquation avec les résultats et leur formulation permet de respecter le niveau hiérarchique requis entre les résultats et les activités. Quant aux différents indicateurs formulés par objectif et par résultat, leur analyse montre qu’ils sont précis dans leur définition.

Ce dispositif, bien que pertinent pour déclencher des résultats en termes de changement, est à revoir afin de favoriser l’implication de tous.

### **Appréciation de l’exécution du projet**

L’analyse du cadre institutionnel de mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 Niger permet de confirmer que le projet a adopté une procédure opérationnelle participative axée sur l’approche de faire-faire au regard des différents groupes ayant été impliqués. Il est à noter que le dispositif a accordé une bonne place à la prise en compte du genre avec un pourcentage assez élevé de femmes et de jeunes dans les organes de GIRE ; ainsi qu’au renforcement des capacités des AUE et CLE au niveau local avec un mécanisme d’information et de sensibilisation adapté.

En ce qui concerne la mise en œuvre du projet, la mission a observé un déploiement d’outils de gestion de projet conséquents. Aussi, a-t-il été remarqué malgré l’effectif réduit, une coordination fondée sur l’approche participative et inclusive. Les acteurs du secteur public ainsi que ceux du secteur privé ont tous reconnu l’existence du projet avec quelques perceptions différenciées. Une unanimité se dégage quant aux efforts d’échange/ de discussion de l’UGP avec les différentes parties prenantes. Toutefois, il convient de noter que certaines parties prenantes estiment que les documents de planification au niveau des Communes ne sont pas actualisés dans le sens d’une prise en compte de l’approche GIRE et que la stratégie de la coordination de la GIRE au Niger gagnerait en valeur ajoutée si elles étaient impliquées dans l’élaboration de ces documents d’une part ; et d’autre part si la maîtrise d’ouvrage de la construction de certains ouvrages leur était déléguée. Ce qui pourrait avoir comme conséquence la livraison de certains chantiers dans le délai contractuel et de bonne qualité.

Aussi faut-il noter que le PNE-Niger est l’un des trois partenaires de mise en œuvre. Il incombe au PNE-Niger, la veille à la bonne mise en œuvre des activités du projet ; ainsi que la concertation en appui au SP/ PANGIRE avec les parties prenantes au niveau national. A cet effet, il a assuré partiellement son rôle de partenaire de mise en œuvre du projet au niveau national. On estime que les moyens dévolus à son assistance restent limités. Il ressort des échanges de la mission avec les acteurs ainsi que de ses analyses ; que cette situation n’a pas permis au PNE Niger de mieux valoriser toute son expertise et assistance en matière de mobilisation et d’implication des parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Certes sa présence a permis de faciliter un meilleur suivi et la conduite à terme des interventions de l’Action y compris des ouvrages réalisés ; grâce entre autres à une bonne collaboration avec les acteurs institutionnels pour assurer une mise en œuvre multi acteurs de la GIRE à l’échelle nationale et au niveau local au Niger.

La mission d’évaluation a également noté que le projet dans sa mise en œuvre a développé des synergies d’actions avec d’autres projets intervenant dans la portion nationale du sous-bassin de la Mékrou sur les questions liées à l’eau tels que : (i) le Projet de développement de l’information et de la prospective climatiques (PDIPC) et le projet d'appui à l'agriculture sensible aux risques climatiques (PASEC) pour la mise en place d’une plateforme qui a été utilisée par le projet Mékrou phase 2 Niger pour insérer ses données dans une base nationale ; (ii) le Plan de Gestion de Crises (PGC) pour la gestion des risques de catastrophe et de la crise alimentaire ; (iii) le W-Arly-Pendjari (WAP) sur la problématique des impacts de la variabilité et du changement climatiques dans les trois Communes. Aussi, a-t-elle noté que le projet a développé des collaborations avec plusieurs parties prenantes. Ces collaborations sont de deux types à savoir une première de type contractuel (entre le MHA, le PNE et le GWP-AO, entre le PNE, les Communes et les Service Technique Décentralisés -STD-) d’une part ; et d’autre part une seconde de type fonctionnel (entre le PNE, le SP/PANGIRE, la DGRE et la DMN). La collaboration entre les Communes et les prestataires acteurs de mise en œuvre est également de type fonctionnel.

Enfin, le projet a été également mis en œuvre selon une approche participative, qui implique des missions de revue et de supervision conjointement avec les partenaires et la DUE de Niamey. Le degré d’implication des acteurs dans le processus de mise en œuvre du projet a été apprécié sur la base d’une enquête de satisfaction lors de l’évaluation finale.

# **PERFORMANCE DU PROJET**

## **Pertinence du projet**

A travers l’analyse de la pertinence, il est apprécié : (i) la cohérence des objectifs du projet Mékrou phase 2 Niger avec les orientations des documents de politiques et de stratégies nationales ; (ii) l’adéquation du projet avec les besoins des bénéficiaires ; (iii) l’amélioration des conditions d’accès aux ressources en eau grâce aux interventions du projet ; (iv) les approches d’intervention utilisées qui ont contribué à l’atteinte des objectifs du projet Mékrou phase 2 Niger (Tableau 4).

Tableau 4 : Analyse de cohérence du projet avec les politiques et stratégies nationales

| Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) | PANGIRE | Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) | Projet Mékrou Phase 2 - Niger |
| --- | --- | --- | --- |
| Les objectifs stratégiques | | | |
| * Assurer la disponibilité et la gestion durable de l’eau et de l’assainissement pour tous * Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d’hydraulique pastorale. | Définir le cadre national de gestion des ressources en eau et servir d’outil opérationnel pour la mise en œuvre de la Politique nationale de l’eau, tout en permettant de mieux intégrer les actions projetées des différents stratégies et programmes sectoriels et intersectoriels de l’eau | **OS 5**: Moderniser et dynamiser les systèmes agro pastoraux et l’économie rurale pour créer massivement des emplois décents et réduire la pauvreté | Soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous- bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence |

*Source : Synthèse documentaire du consultant, Octobre 2023*

De la lecture de ce tableau 4, il ressort un bon arrimage des objectifs du Projet Mékrou Phase 2 Niger avec les orientations des principaux documents de politiques et de stratégies nationales dans le secteur de l’eau dont notamment le PROSEHA, qui met en avant la vision 2030 du MHA dans secteur de l’alimentation en eau potable, et le PANGIRE tous deux adoptés par le gouvernement. Aussi, les objectifs spécifiques du projet Mékrou phase 2 Niger correspondent-ils à ceux du PANGIRE dans les aspects en lien avec : (i) l’amélioration des connaissances et du suivi des ressources en eau et de leurs usages ; (ii) la mobilisation et la valorisation des ressources en eau pour satisfaire les utilisations économiques de l’eau ; (iii) l’accès équitable et durable des populations à l’eau potable et aux installations d’assainissement, en prenant en compte les questions du genre ; (vi) la bonne gouvernance du secteur de l’eau et enfin (v) la protection et la préservation de l’environnement ainsi que le développement de la résilience aux effets du changement climatique. Mieux, le projet Mékrou phase 2 Niger à travers ses activités est parfaitement en harmonie avec les priorités de la politique de GIRE du Niger, en s’inscrivant dans le cadre de l’opérationnalisation du PANGIRE dans la portion nationale du sous-bassin de la Mékrou. Le projet est intervenu dans plusieurs domaines tels que la GIRE, l’hydraulique, l’hydrologie, l’agriculture, l’environnement, la sécurité alimentaire et la météorologie.

*En résumé, les résultats du projet sont pertinents au regard des orientations et priorités des politiques nationales ainsi que des stratégies directes du secteur privé pour s'engager plus dans la gestion intégrée effective des ressources en eau à tous les niveaux au Niger.*

En ce qui concerne les zones d’intervention, il ressort des entretiens effectués avec les acteurs rencontrés que les zones d’interventions du projet sont en parfaite adéquation avec les défis liés à la gestion des ressources en eau au Niger. De même, cette adéquation s’opère en ce qui concerne également la réduction de la pauvreté des populations ciblées. De l’avis de la mission d’évaluation finale, l’option couche défavorisée est en lien avec les zones rurales et par conséquent les ajustements futurs doivent veiller à ne pas inverser cette tendance.

Du passage en revue des besoins des bénéficiaires avant les priorités projet Mékrou phase 2 Niger et des actions menées dans le cadre de son exécution à l’endroit desdits bénéficiaires ; il se dégage que le projet a contribué à répondre à plusieurs de leurs attentes prioritaires. Le projet s’est basé sur les besoins déjà identifiés par le MHA, la DMN ainsi que des autres structures des ministères sectoriels en charge de l’environnement et de l’agriculture qui mènent des activités dans les zones d’intervention du projet. En effet, le projet a surtout travaillé à renforcer les capacités des organes locaux de GIRE afin d’améliorer la qualité de la gestion des ressources en eau. Le tableau 5 ci-dessous illustre le niveau de corrélation entre les besoins des bénéficiaires tels que diagnostiqués et les types d’appuis apportés ou actions exécutées dans le cadre du projet pour l’atteinte des objectifs visés et produire les résultats escomptés.

Tableau 5 : Niveau de corrélation entre problèmes identifiés et l’appui apporté par le projet

|  |  |
| --- | --- |
| Problèmes identifiés par les bénéficiaires | Types d’appuis apportés par le projet |
| Conflits entre les communautés locales | * Mise en place et animation des organes locaux de GIRE dans le sous bassin * Renforcement des capacités des acteurs du sous-bassin sur la gestion des conflits liés à l’utilisation des ressources naturelles |
| * Mauvaise gestion de l’eau * Problèmes de qualité de l’eau | * Élaboration et validation du SAGE * Mise en place des organes locaux de GIRE * Élaboration des plans de renfocement des capacités * Organisation des sessions de renforcement des capacités des organe locaux de GIRE, des STD et des collectivités territoriales sur la GIRE |
| * Insuffisance d'eau pour l'approvisionnement de la population et la survie de la faune locale * Tarrissement des mares * Assèchement des cours d'eau | * Mise en place des équipements hydrométéorologiques * Construction/réhabilitation des infrastructures hydrauliques (PEA, mini AEP, AEP) * Mise en service des équipements de pompage et de distribution d’eau potable |
| * Surexploitation des ressources naturelles * Dégradation de l’environnement | * Organisation des sessions de renforcement des capacités des acteurs du sous bassin sur l‘aménagement et/ou la restauration des écosystèmes, des terres agricoles, etc. * Organisation des sessions de formation sur la mise en place des pépinières * Reboisement des berges et des écosystèmes fragiles * Formation des femmes à la fabrication et à l’utilisation des foyers améliorés et à la gestion de la fertilité des sols * Appui à la pratique de la production agricole irriguée * Aménagement des mares * Réhabilitation et mise en place de groupes de motopompes pour les périmètres maraichers * Mise en service des équipements de pompage |

*Source : Synthèse documentaire et résultats des travaux de collecte de données, octobre 2023.*

S’agissant de la pertinence initiale du projet Mékrou phase 2 Niger, il ne fait aucun doute que les types d’actions prévues par le projet et ci-dessus rappelées dans le tableau 5, concourent bel et bien à la satisfaction des besoins des bénéficiaires en matière de gestion, de développement, d’accès et de valorisation des ressources en eau de bonne qualité.

Au titre de la pertinence actuelle du projet Mékrou phase 2 Niger, l’analyse de la stratégie de sa mise en œuvre et particulièrement des approches utilisées, les mesures préconisées et le dispositif mis en place témoignent à priori de sa pertinence indépendamment de l’analyse des résultats auxquels ils ont concouru à obtenir. En effet, c’est de sa contribution effective à l’atteinte de l’objectif global visé à savoir « Soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans les portions du territoire nigérien se trouvant dans le sous-bassin de la rivière Mékrou et sa zone d’influence, à travers la gestion intégrée et concertée de l’eau dans des zones en développement », que dépendra la production de son incidence et donc de sa pertinence.

En résumé les besoins des acteurs sont largement couverts et le processus de gestion intégrée des ressources en eau est de mieux en mieux coordonné et efficace dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger.

*« La gestion de l'eau dans ces localités était mal assurée avant le projet ; mais avec le projet nous avons pris connaissance de toute son importance. Le taux de fréquentation des ouvrages réalisés par le projet est de 100% de la population »* (**propos d’un bénéficiaire, Tamou**)

* **Moyens mobilisés**

Avec peu de moyens, le projet a fait d’énormes réalisations surtout innovantes à la satisfaction des bénéficiaires et des collectivités locales. Il s’agit notamment de l’accès à l’eau pour l’approvisionnement en eau potable et des autres usages socio- économiques, de connaissance, du suivi et de la protection de la ressource eau et de la GIRE ainsi que du renforcement des capacités des bénéficiaires y compris des acteurs institutionnels (aux niveaux national, régional, déconcentré et local) et des femmes (sur les techniques de fabrication et d’utilisation de foyers améliorés…).

*"C’est un petit projet en termes d’enveloppe financière ; mais qui a fait des nombreuses et grandes réalisations pour la satisfaction des besoins des bénéficiaires. Les résultats obtenus dépassent les moyens mobilisés. Avec peu de moyens, des choses très intéressantes, pratiques, et fonctionnelles localement ont été réalisées au bénéfice de la population et de la collectivité"* (**propos du Chargé de Projet**).

## **Efficacité de la mise en œuvre du projet**

D’une manière générale, l’analyse de l’efficacité de la mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 Niger s’est faite suivant l’évaluation du niveau d’atteinte physique des objectifs prévus pour l’ensemble des objectifs et des résultats définis par le cadre logique du projet.

Le tableau 6 suivant établit les seuils de performance retenus par l’équipe de consultants pour l’appréciation du niveau d’efficacité des résultats obtenus dans le cadre du projet Mékrou 2 Niger.

Tableau 6 : Appréciation du niveau d’efficacité de la mise en œuvre du Projet Mékrou 2 Niger

|  |  |
| --- | --- |
| Valeur du taux d’exécution physique (TEP) | Appréciation |
| TEP inférieure ou égale à 60 % | **Résultat à performance faible** |
| TEP supérieure à 60 % et inférieure ou égal à 75 % | **Résultat à performance moyenne** |
| TEP supérieure à 75 % | **Résultat à bonne performance** |

*Source : Cosinus conseils, Octobre 2023*

### **Bilan exhaustif de la mise en œuvre des activités du projet**

Par produit, il est présenté ci-après le bilan exhaustif des extrants résultant de la mise en œuvre des activités du projet qui contribuent à l’atteinte des résultats ou qui les concrétisent.

***Au niveau du Produit 1 : La planification des ressources hydriques dans le sous- bassin transfrontalier de la rivière Mékrou est améliorée.***

On note les résultats ci-après :

* Finalisation du SAGE de la portion nationale du sous bassin transfrontalier de la rivière Mékrou et de sa zone d’influence au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du sous-bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre ;
* Réalisation des études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou ;
* Production de la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger ;
* Opérationnalisation d’un dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques dans la zone d’intervention du projet ;
* Collecte et traitement des données hydrométéorologiques dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence.

***Au niveau du Produit 2 : Les organes de GIRE sont établis et leurs connaissances en gestion des ressources en eau sont améliorées.***

On a les résultats suivants :

* Mise en place et opérationnalisation des organes de GIRE dans la partie nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et contribution à l’animation des 2 CREA par région et de la CNEA pour répondre aux besoins de l’Action qui contribuent à faire avancer la mise en œuvre de la GIRE dans la zone du projet et au Niger ;
* Mise en place des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou (désagrégés aux niveaux national et local) avec l’appui du projet ;
* Formation/ Renforcement des capacités des organes de GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d’intervention du projet (désagrégés aux niveaux national et local et par sexe).

***Au niveau Produit 3 : Les ressources naturelles dans la zone d'intervention du projet sont protégées et mises en valeur***

On note les résultats suivants :

* Nombre d’hectares d’écosystèmes agricoles et pastoraux aménagés ou restaurés avec des pratiques de gestion durable avec le soutien de l'UE ;
* Nombre de personnes ayant accès à une source d'eau potable améliorée et/ou à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE (ventilé par sexe) ;
* Nombre de petits exploitants pratiquant la production agricole irriguée avec l'appui du projet (ventilé par sexe) ;
* Mise en œuvre des 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger ;
* Nombre de petits exploitants pratiquant la production agricole irriguée avec l'appui du projet (ventilé par sexe).

### **Acquis majeurs du projet**

Au terme de sa mise œuvre, le projet Mékrou Phase 2 – Niger a capitalisé à son actif une série d’acquis ; ce qui justifie les différentes performances obtenues. Au titre des acquis majeurs, en termes de performance, on peut retenir par composante du projet une série de principaux succès présentés dans le tableau 7 suivant.

**Tableau 7 :** Bilan des réalisations et acquis

| Composantes | Les acquis ou réalisations intermédiaires |
| --- | --- |
| Composante 1 : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | * Elaboration et validation des rapports d’études sur l’état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou ; * Elaboration et adoption par les Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéry du SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec le SDAGE de l’ensemble du sous-bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre ; * Acquisition et installation des équipements de collecte et de gestion de données hydrologiques et météorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger. |
| Composante 2 : Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | * Mise en place des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ayant abouti à la mise en place et au renforcement des capacités de dix-sept (17) AUE et de trois (03) CLE et du CAE du sous bassin de la Mékrou au Niger ; * Elaboration du plan de renforcement des capacités des Organes de GIRE ainsi que des structures compétentes en charge de la gestion et du suivi des ressources en eau de la zone d’intervention du projet ; * Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités élaboré avec l’organisation et la tenue de trois sessions de formation des acteurs locaux du sous bassin sur : (i) l’intégration de la GIRE dans les processus de planification du développement local dans le sous bassin de la Mékrou au Niger ; (ii) l’aménagement des écosystèmes pour l’adaptation au changement climatique dans le sous bassin de la Mékrou au Niger ; (iii) la prévention et la gestion des conflits liés à l’eau et aux ressources naturelles dans le sous bassin de la Mékrou au Niger. |
| Composante 3 : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles dans la zone d’intervention du projet | * Réalisation des travaux d‘aménagement intégrés des mares de Tondifo et de Sounga Béri (Commune de Kirtachi, Département de Kollo, Région de Tillabéry), en vue du développement des activités intégrées de maraîchage, de pêche et d’élevage ; * Réalisation des travaux de réhabilitation du périmètre maraîcher de Boumba (Commune et Département de Falmey, Région de Dosso) ; * Réhabilitaion et mise en service de deux (2) groupes motopompes pour le périmètre maraîcher de Boumba (Commune et Département de Falmey) ; * Acquisition, installation et mise en service des équipements de pompage et de distribution d’eau potable de la mini-AEP multi-village de Bélandé (Commune et Département de Falmey), y compris la réalisation des travaux annexes de génie civil, d’abreuvement des animaux et d’aménagement d’un site maraîcher ; * Acquisition, installation et mise en service des équipements d’optimisation du PEA du village de Guémé transformé en Mini AEP (Commune de Kirtachi, Département de Kollo), y compris la réalisation des travaux annexes de génie civil, d’abreuvement des animaux et d’aménagement d’un site maraîcher ; * Acquisition, installation et mise en service des équipements de pompage et de distribution d’eau potable des PEA des villages de Alambaré et de Séno-Konkédji (Commune de Tamou, Département de Say), y compris la réalisation des travaux annexes de génie civil, d’abreuvement des animaux et d’aménagement d’un site maraîcher ; * Elaboration des plans d’actions de GIRE au niveau des sites pilotes du sous bassin de la Mékrou au Niger. |
| Composante : Gestion et gouvernance du projet | * Suivi de la mise en œuvre du projet selon les procédures administratives et financières de la Commission Européenne sous la supervision et l’encadrement du GWP-AO ; * Participation de l’UGP et contribution technique et financière du projet à la session de la CREA de Dosso ; * Prise en charge de la participation des membres du bureau du CAE du sous bassin à la session de la CREA de Dosso ; * Participation d’une délégation du Niger, avec l’appui financier du projet, au 9ème Forum Mondial de l’Eau de mars 2022 à Dakar ; * Appui technique et financier du projet à préparation et au bon déroulement du Voyage d’étude d’une délégation du Niger conduite par le Secrétaire Général du MHA, sur l’appropriation de l’expérience du Burkina-Faso en matière de mise en œuvre de la GIRE ; * Conduite des missions d’audit des comptes du projet au titre des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023 ; * Communication et assurance de la visibilité de toutes les activités du projet ; * Production et disséminiation d’une série de produits de connaissance et de capitalisation sur les démarches méthodologiques de mise en oeuvres et les résultats du projet (Annexe 4). |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou, octobre 2023*

### **Taux d’exécution physique du Projet Mékrou phase 2 – Niger**

Le niveau d’exécution physique du projet s’intéresse essentiellement aux différents seuils atteints des cibles affiliées aux indicateurs objectivement vérifiables pour l’objectif spécifique et pour chaque produit. Un total de quatre (04) indicateurs sont relevés pour l’objectif spécifique du projet et neuf (09) indicateurs pour l’ensemble des trois (03) produits y afférents.

* **Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs de l’objectif spécifique du projet**

L’objectif spécifique s’intéresse à l’inclusion de tous à la gestion des ressources en eau au niveau du sous-bassin de la Mékrou. Pour s’assurer de l’atteinte de cet objectif, 04 indicateurs ont été définis : (i) Nombre de décisions officielles prises portant adoption du SAGE de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou ; (ii) Nombre de projets/ initiatives approuvés par les organes de GIRE sur la base des données collectées sur les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou ; (iii) Nombre de CLE fonctionnels. Le tableau 8 suivant présente le niveau de réalisation des indicateurs du résultat 1.

Tableau 8 : Niveau d’atteinte des cibles indicateurs de l’objectif spécifique

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Chaîne de résultats | Indicateur | Désagrégation | Cibles | Réalisés | Taux de réalisation | Taux moyen |
| Objectif spécifique | | | | | | **100%** |
| OS : Les ressources en eau dans le sous-bassin de la rivière Mékrou gérées d’une manière intégrée et concertée | **OS1.1** Nombre de décisions officielles prises portant adoption du SAGE de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou (ventilé aux niveaux central et régional) | Niveau régional | 1 | 1 (01à décision prise pour l’adoption du SAGE par les CR de Dosso et Tillabéry | 100% | 100% |
| **OS1.2** Nombre de projets/ initiatives approuvés par les organes de GIRE sur la base des données collectées sur les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou | Niveau communal | 3 | Trois (03) initiatives approuvées par les organes locaux de GIRE (1 par commune) pour la mise en œuvre du SAGE | 100% | 100% |
| **OS1.3 :**  Nombre de CLE fonctionnels | Niveau communal | 3 | Trois (03) CLE mis en place et renforcés à raison d’un (01) CLE par commune | 100% | 100% |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou, octobre 2023*

L’interprétation du tableau 8 montre que toutes les cibles des indicateurs de l’objectif spécifique du projet sont atteintes à 100% (OS 1.2 et OS1.3). Il importe de relever que les SAGE sont adoptés uniquement au niveau régional par les Conseils régionaux. L’indicateur du projet « OS1.1 Nombre de décisions officielles prises portant adoption du SAGE de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou » n’est donc pas applicable au niveau central. La mission d’évaluation a constaté que les initiatives mises en place dans le cadre du projet Mékrou Phase 2 Niger ainsi que la fonctionnalité des CLE ont atteint les objectifs attendus. Il ressort alors une bonne performance dans la mise en œuvre du projet en lien avec le niveau d’atteinte de l’objectif spécifique visé. La mission d’évaluation conclut qu’il y a une amélioration dans la connaissance, de la gestion, de la protection et de la valorisation des ressources en eau au niveau des communes d’intervention du projet en vue d’une croissance économique verte et de la réduction de la pauvreté.

La figure 10 ci-dessous présente les taux de réalisation physique (TEP) des cibles des indicateurs de l’objectif spécifique.

**Figure 10 :** Taux d’exécution physique des objectifs du projet

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou, octobre 2023*

Il ressort du graphique que le taux global de réalisation des indicateurs de l’objectif spécifique du projet Mékrou phase 2 Niger est de 100% au 31 décembre 2022. Cette performance traduit les niveaux de réalisation des indicateurs définis pour évaluer la performance au niveau des objectifs spécifiques OS1.1, OS1.2 et OS1.3 qui s’établissent respectivement à 100%, 100% et 100%.

* **Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs des produits du projet par composante**

* ***Niveau d’efficacité de la mise en œuvre du projet de la composante 1***

La composante 1 s’intéresse à l’élaboration et la finalisation du SAGE de la portion nationale du sous-bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger et l’opérationnalisation du dispositif durable de collecte et de valorisation des données hydrométéorologiques. Le tableau 9 ci-dessous présente le niveau de réalisation des produits.

Tableau 9 *:* Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs des produits de la composante 1

| Produits | Indicateurs | Cibles | Réalisé | TEP 2020 | TEP 2021 | TEP 2022 | TEP 2023 | TEP Global | Moy. |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Produit 1.1.1 : Produire la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger | État de réalisation du SAGE | 01 | 01 | 0% | 60% | 40% | **0%** | **100%** | **94,33%** |
| Produit 1.2.1 : Acquérir et installer des équipements supplémentaires de collecte de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | État de réalisation d’un dispositif de collecte des données hydrométéorologiques mis en place | 01 | 01 | 0% | 50% | 50% | **0%** | **100%** |
| Produit 1.2.2 : Soutenir la collecte et le traitement les données hydrométéorologiques dans la portion nigérienne du sous-bassin de Mékrou et de sa zone d’influence | Nombre d’études développées sur les ressources en eau du sous-bassin avec l’appui du projet | 04 | 04 | 0% | 0% | 100% | **0%** | **100%** |
| Nombre de campagnes de collecte de données soutenues avec l’appui du projet | 03 | 02 | 0% | 0% | 33% | **33%** | **66%** |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports de performances, Octobre 2023*

Le tableau 9 ci-dessus présente le niveau de réalisation physique des cibles des indicateurs des produits de la composante 1. Trois (03) produits étaient définis autour de cette composante comprenant quatre (04) indicateurs. Il est indiqué que le SAGE du sous bassin de la Mékrou a été élaboré de façon inclusive en ce sens que toutes les couches de la population ont été associées ; avec la prise d’une décision officielle au niveau régional pour l’adoption du document. De même, des équipements informatiques et accessoires au profit de la DRE/ DGH et de la DMN ; (ii) des équipements de suivi hydrologique et piézométrique au profit de la DRE/ DGH ; et (iii) des équipements de suivi du potentiel climatique au profit de la DMN après la réalisation de l’état des lieux de la densification et du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données dans le sous bassin de la Mékrou au Niger (produit 1.2). Les activités des produits 1.1.1 ; 1.2.1 et 1.2.2 sont entièrement bouclées (100%). En revanche, le projet a prévu de soutenir au moins trois (03) campagnes de collecte de données mais deux (02) campagnes de collecte ont été faites soit 66% de taux de réalisation présentant ainsi une performance moyenne. Le taux de réalisation des résultats de la composante 1 est de 94,33% ; ce qui traduit une bonne performance.

* ***Niveau d’efficacité de la mise en œuvre de la composante 2***

La composante 2 correspond à la mise en place et l’opérationnalisation des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou ; afin de contribuer à l’avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans la zone d’intervention du projet et au Niger. Un seul résultat compose cette composante qui comporte deux (02) indicateurs à savoir : (i) Nombre de décisions portant désignation des membres et création des nouveaux organes de GIRE ; et (ii) Nombre et nature des organes de GIRE opérationnels dans le sous-bassin de la Mékrou en fin de projet. Le tableau 10 ci-après présente le niveau d’atteinte des cibles des indicateurs du résultat.

Tableau 10 *:* Niveau d’atteinte des cibles indicateurs des produits de la composante 2

| Produits | Indicateurs | Cible | Réalisé | TEP 2020 | TEP 2021 | TEP  2022 | TEP  2023 | TEP Global | Moy |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Produit 2.1.1 : Mettre en place des Organes de GIRE fonctionnels dans la partie nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et contribuer à l’animation des 2 CREA et de la CNEA pour répondre aux besoins de l’Action | Nombre d’organes de GIRE établis dans le sous-bassin de la Mékrou (désagrégé aux niveaux national et local) avec l’appui du projet | 18 | 21 | 0% | 83,33% | +16,66% | 0% | 100% | 112% |
| Produit 2.1.2 :  Soutenir le renforcement des capacités des Organes de GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d’intervention du projet | Nombre de membres des organes de la GIRE formés avec l’appui du projet (désagrégé aux niveaux national et local et par sexe) | 500 | 540 | 0% | 0% | 100% | 0% | +100% |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou, 2023*

L’interprétation du tableau 10 ci-dessus montre un taux global d’atteinte des cibles au niveau des produits de la composante 2 de 112%. De façon synthétique, la mission d’évaluation a constaté que le nombre d’organes de GIRE établis est de 21 organes (Ind1) et le nombre des membres des organes de GIRE formés (Ind 2) a augmenté. Il ressort alors une bonne performance dans la mise en œuvre du projet en lien avec la composante 2. La mission d’évaluation conclut qu’il y a une amélioration dans la gestion intégrée de l’eau au niveau du sous-bassin grâce aux formations reçues sur la gestion de l'eau, la gestion des conflits, la protection de l'environnement, la GIRE, l'hygiène et l'assainissement, la planification de l'utilisation de l'eau, le reboisement, la production de plants, la fabrication et l’utilisation des foyers améliorés ainsi que la maintenance des ouvrages. Ces sujets de formation visent à renforcer les compétences nécessaires pour une gestion durable des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger.

* ***Niveau d’efficacité de la mise en œuvre de la composante 3***

La composante 3 correspond à la protection et la valorisation intégrées des ressources naturelles pour la croissance verte la réduction de la pauvreté et le développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger. Trois (03) indicateurs ont été définis à ce niveau : (i) *Nombre d’hectares d’écosystèmes agricoles et pastoraux aménagés ou restaurés avec des pratiques de gestion durable avec le soutien de l’UE ; (ii) Nombre de personnes ayant accès à une source d'eau potable améliorée et/ou à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE ; (iii) Nombre de petits exploitants pratiquant la production agricole irriguée avec l'appui du projet (ventilé par sexe).* Le tableau 11 ci-dessous présente le niveau de réalisation des indicateurs.

Tableau 11 : Niveau d’atteinte des cibles des indicateurs de la composante 3

| Produits | Indicateurs | Cibles | Réalisé | TEP 2020 | TEP 2021 | TEP 2022 | TEP 2023 | TEP Global | Moy |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Produit 3.1.1 : Mettre en œuvre les 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger | Nbre d’ha d’écosystèmes agricoles et pastoraux aménagés ou restaurés avec des pratiques de gestion durable avec le soutien de l'UE | **40ha** | 46 ha | 0% | 0% | 0% |  | **115%** | **167%** |
| Nbre de pers ayant accès à une source d'eau potable améliorée et/ou à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE | **10 000 personnes** | 12 600 | 0% | 0% | 126% | 0% | **126%** |
| Nbre de petits exploitants pratiquant la production agricole irriguée avec l'appui du projet (ventilé par sexe) | **130 personnes** | 338 | 0% | 0% | 0% | 0% | **260%** |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou, octobre 2023*

Le produit 3 1.1 vise la protection et la mise en valeur des ressources naturelles dans la zone d'intervention du projet. Ainsi, à la fin du projet, 46 hectares d’écosystèmes agricoles et pastoraux sont aménagés ou restaurés avec des pratiques de gestion durable avec le soutien de l'UE, alors que les prévisions étaient de 40 hectares ; soit un TEP de +100% ; 12600 personnes ont accès à une source d'eau potable améliorée et/ou à des installations sanitaires avec le soutien de l'UE, alors que 10000 personnes étaient ciblées ; soit un TEP de +100% et avec l'appui du projet 338 petits exploitants (dont 275 femmes et 82 hommes) pratiquent la production agricole irriguée, mais au départ les prévisions étaient juste de 130 petits exploitants à accompagner ; cela correspond aussi à un TEP de +100%.

La figure 11 ci-après présente le taux d’exécution physique global du projet.

**Figure 11 :** Taux d’exécution physique global des produits

*Source : Synthèse des données collectées, Cosinus Conseils, Octobre 2023*

Il ressort que le taux global des produits est de 124%.

*En somme, on retient de façon globale pour le projet Mékrou phase 2 Niger, que ce dernier au terme de sa mise en œuvre a réalisé essentiellement de très bonne performance dans l’atteinte des objectifs poursuivis soit 100%. Ce qui induit un taux moyen global de plus 100%. Ces différentes performances sont les fruits de différents progrès qui sont imputables en acquis au titre du projet.*

### **Niveau d’efficacité de la gestion du projet**

* **Gouvernance du projet**

Un accord de collaboration est mis en place avec un plan d’actions opérationnel à travers les 3 composantes du Projet Mékrou Phase 2 Niger. L’approche participative a été la règle essentielle qui a guidé la mise en œuvre du projet. A cet effet, les acteurs ont participé aux différentes réunions techniques de planification, de validation des livrables, de prise de décision et d’orientation à travers le Comité de pilotage. Pour l’essentiel, les collectivités décentralisées, les communes et les services techniques au niveau déconcentré ont signé des conventions de partenariat avec le PNE-Niger pour le compte de l’UGP ; dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet précisant l’objet de la coopération, la durée, la portée, les domaines c’est-à-dire les activités et projets communs, les pièces constitutives de la convention, les modalités et le budget d’exécution et enfin, les obligations de chacune des parties et le mode de règlement de tout différend.

D’autres structures ont été fortement impliquées dans la mise en œuvre mais n’ont pas de convention avec le projet comme c’est le cas avec l’ABN (l’Autorité du Bassin du Niger dispose d’une charte de l’eau qui intègre les questions environnementales). A cet effet, l’UGP veille à s’assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations et priorités de la charte de l’eau du bassin du Niger au niveau du sous bassin de la Mékrou et éviter de causer des dommages. Aussi, veille-t-elle à l’assurance de la cohérence des activités du projet avec les documents de stratégies et de politiques nationales et du plan stratégique de l’ABN.

* **Mise en œuvre opérationnelle**

La gestion opérationnelle et quotidienne du projet, assurée par l’UGP, est construite autour du PNE Niger. Elle prend en compte les trois principales activités à savoir : (i) procéder à la préparation, à la promotion, au lancement et à la clôture du projet avec une communication et une visibilité adéquate ; (ii) mettre en œuvre le projet selon les procédures administratives et financières de la Commission Européenne et (iii) assurer la communication et la visibilité du Projet. L’UGP est composée d’un Chargé de projet, d’un Responsable Administration et Finances, et d’un Assistant Administration et Finances. Le Secrétaire Permanent du PNE-Niger est en charge de la supervision directe du Chargé de Projet et du suivi-évaluation de la mise en œuvre du projet au sein de l’UGP. Toutefois, la mission d’évaluation a noté l’absence d’un Responsable du suivi-évaluation. Le projet a souffert de l’instabilité administrative du PNE-Niger. Suite aux décès en 2021 respectivement du Secrétaire Permanent et du Président du PNE-Niger, des dispositions nécessaires ont été prises pour organiser les Assemblées Générales (AG) extraordinaire et ordinaire de relecture des textes ainsi que d’élection du Président et des membres du bureau du PNE-Niger en février 2022 d’une part ; et d’autre part pour recruter de jeunes assistants en suivi-évaluation qui seront suivis et évalués par le GWP-AO et le PNE-Niger.

* **Partenariat et implication des acteurs**

Pour la mise en œuvre du projet, plusieurs partenariats ont été établis avec les structures publiques et autres structures intervenant dans le domaine de la GIRE et dans la zone d’intervention du projet. Ainsi, plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en œuvre. On peut citer :

* ***Le Partenariat National de l’Eau du Niger***

Le PNE Niger, selon le document du projet, est une entité affiliée au GWP-AO, et en raison de sa bonne connaissance du contexte local notamment des aspects socioculturels, a déployé sur le terrain ses équipes rodées aux méthodes participatives et de sensibilisation ; afin de mobiliser les populations dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet. Un rôle clé a été joué par cette structure pour suivre, appuyer et renforcer les capacités de gestion administratives et financières de l’UGP et apporter une assurance qualité aussi bien du processus que des résultats. Mais, il est à noter que les responsabilités du Secrétaire Permanent (SP) du PNE-Niger, en tant que Superviseur direct du Chargé de Projet et Responsable du Suivi-Evaluation du Projet, n’ont pu être opérationnelles que pendant la première année d’exécution du projet en raison entre autres de la crise sanitaire de COVID-19 en 2020, de l’instabilité socio-politique et sécuritaire survenue au Niger, des décès successifs survenus en 2021 au sein du PNE-Niger (SP et Président). En 2021, des AG extraordinaire et ordinaire ont été organisées pour relire les textes et élire un nouveau Président ainsi que de nouveaux membres du bureau du PNE Niger. Mais toutes les volontés pour organiser le recrutement d’un nouveau SP n’ont pas pu abouties au cours des douze (12) derniers mois de mise en œuvre du projet. **Le GWPAO confirme sa disponibilité à soutenir le PNE-Niger pour recruter et assurer la prise en charge d’un SP pendant les douze (12) premiers de fonction. Le PNE-Niger devra veiller à prendre les initiatives nécessaires, avec l’accompagnement technique du GWP-AO pour assurer par la suite la prise en charge des charges salariales du SP recruté.**

* ***Implication des structures techniques des départements des ministères sectoriels***

Les structures centrales et régionales du MHA, à travers le SP/PANGIRE la DGRE et les Directions régionales de l’hydraulique et de l’assainissement (DRHA), et du Ministère des Transports (MT) à travers la DMN, ainsi que les autres Directions nationales des ministères sectoriels (en charge de l’agriculture et de l’environnement) ont eu pour mission la collecte, le traitement et la valorisation des données sur les ressources naturelles de la zone du projet, et pour faire avancer le processus de GIRE au Niger et dans sous-bassin du Niger. Le MHA a pour mission le suivi et l’évaluation des réformes institutionnelles envisagées dans le secteur, en rapport avec la GIRE, l’appui conseil et l’assistance nécessaires aux différentes structures en charge de l’exécution des activités du PANGIRE. La DMN, quant à elle, est chargée entre autres de collecter, saisir, contrôler, traiter, valider, stocker et sécuriser les données météorologiques tout en s’assurant de leur intégrité ; de mettre en place des réseaux d’observation météorologique, conformément aux normes de l’Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

En résumé, on peut dire que les structures nationales de gestion/ production des données scientifiques/ techniques relatives aux ressources naturelles, à l’eau et au climat (directions nationales et déconcentrés en charge des ressources en eau, de la météorologie, de l’environnement, du développement agricole), sont en charge de la définition des besoins en termes de renforcement du dispositif de collecte et gestion des données et ont mis en œuvre les activités pour l’amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et assurent la durabilité des actions menées.

* ***Implication acteurs locaux : Conseils Régionaux, Communes et Services déconcentrés de l’Etat, organes de la GIRE***

Les trois (03) communes de la zone d’intervention du projet ont pour compétence la planification et la mise en œuvre des investissements pour la croissance verte, la réduction de la pauvreté, et le développement durable.

Les autorités locales de la zone d’intervention du projet dotées de nouvelles responsabilités, avec le transfert des compétences et des ressources dans le domaine de l’eau et de l’assainissement ont participé à la définition des besoins de renforcement des capacités et aux sessions de formation. Elles se sont appropriées le SAGE : en vue de mettre en cohérence les actions planifiées dans l’espace du sous-bassin et de sa zone d’influence des communes respectives (PDC) avec les orientations et priorités dudit SAGE.

Le projet a permis aux Services Techniques Décentralisés (STD) de prendre en main leurs missions et attributions régaliennes dans le cadre du processus de GIRE ainsi que de la connaissance et du suivi des ressources naturelles du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger.

Les organes de GIRE du niveau national et de la zone d’intervention du projet ont contribué à la mise en œuvre du projet à travers leur participation soutenue et de qualité à la finalisation du SAGE d’une part ; et d’autre part à la définition et à la mise en œuvre des initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger.

* **Efficacité du suivi-évaluation**

Le projet Mékrou Phase 2 Niger a été efficace dans sa mise en œuvre ; en atteste des résultats obtenus aussi bien du point de vue de la gouvernance que du suivi et de la valorisation de la ressource en eau. En ce qui concerne le suivi-évaluation du projet, il était prévu de recruter un consultant pour la mise en place d’un système de suivi & évaluation ; mais cette activité n’a pu être réalisée du fait de diverses raisons mises en avant ci-dessus dont l’instabilité administrative qu’a connue le PNE. Toutefois, l’UGP soutenue par le GWP-AO, à travers le Secrétaire Exécutif et le Chargé régional de projet, ont joué convenablement ce rôle notamment pour le renseignement périodique des niveaux de réalisation des cibles des indicateurs du projet. Aussi, existe-t-il un dispositif national au niveau du MHA, à travers entre le SP/ PANGIRE et la DGH, pour le suivi de mise en œuvre de la GIRE et des ressources en eau ainsi que de la DMN pour le suivi du climat au Niger.

*En conclusion, le projet Mékrou phase 2 Niger a été efficace dans sa mise en œuvre ; en attestent les résultats imp*ortants *obtenus aussi bien du point de vue de la gouvernance que de la valorisation de la ressource eau. On note : (ii) l’existence d’un SAGE qui constitue un document officiel de référence pour la mise en œuvre des actions de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ; (ii) l’existence des organes de GIRE et d’un CAE dans le sous bassin ; (iii) l’existence des ouvrages hydrauliques fonctionnels ; (iv) la valorisation économique de l’eau avec l’aménagement du site maraicher ; (v) la valorisation économique des eaux de surface ; (vi) la mise en place des relais locaux (une innovation donnant la latitude aux services déconcentrés de valoriser les innovations locales) ; (vii) l’installation de équipements de dernière génération de collecte des données hydro climatiques en temps réel avec l’utilisation des smartphones et la formation des animateurs pour ce type de collecte digitalisée.*

### **Appréciation de l’utilité des appuis apportés par le projet**

Le projet Mékrou phase 2 Niger a opté pour une gamme variée d’activités dont la mise en œuvre a amélioré de façon substantielle la gestion de la ressource eau.

* **Implication des acteurs dans l’élaboration de documents stratégiques**

De façon globale, la mission d’évaluation note l’approche inclusive dans la mise en œuvre du projet. On note l’implication de toutes les couches et leur participation à toutes les étapes du projet. Cela leur a permis de mieux comprendre les activités et les objectifs du projet. Le projet a réussi à regrouper tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau ; afin de faciliter la compréhension des enjeux liés à la gestion de l’eau et l’importance du projet dans leur commune respective. Aussi, la majorité des enquêtés ont-ils répondu avoir été impliqués dans le processus d’élaboration et de validation du SAGE soit de par leur participation soit de par leur contribution.

**Au niveau politique,** le projet s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PANGIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger.

* **Appréciation des appuis aux Organes locaux de GIRE**

Le projet Mékrou phase 2 Niger a œuvré à la mise en place et au fonctionnement des organes locaux de GIRE à savoir les AUE et les CLE au niveau des communes d’intervention. Au total, 21 AUE et CLE ont été installés et fonctionnels. Les organes locaux soutenus par le projet ont bénéficié des activités de renforcement des capacités sur la gestion de l'eau, la gestion des conflits, la protection de l'environnement, la GIRE, l'hygiène et l'assainissement, la planification de l'utilisation de l'eau, l’aménagement la protection et la restauration des écosystèmes, la production de plants, la fabrication et l’utilisation des foyers améliorés et la maintenance des ouvrages. Ces sujets de formation visent à renforcer les compétences nécessaires pour une gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger. Ces formations sont très bien appréciées par les bénéficiaires qui les considèrent comme bénéfiques, inclusives et pertinentes. De cette appréciation positive, nous déduisons, que ces formations ont contribué à renforcer les compétences et les connaissances nécessaires pour la gestion durable des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger.

*« Toutes les formations que nous avons reçues sont capitales et pertinentes »* (**Propos de bénéficiaires, Tamou, Tillabéry).**

En résumé, le projet Mékrou 2 Niger a eu un impact positif sur la gestion durable des ressources en eau, en favorisant la prise de conscience, la réduction des conflits, l'amélioration de l'hygiène, et la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Les réunions régulières et les formations ont contribué à renforcer la collaboration entre les acteurs ainsi que leurs compétences nécessaires pour une gestion durable de l'eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger.

* **Appréciation de la pédagogie et de la compétence des formateurs**

La mission d’évaluation constate que l’andragogie, utilisée comme approche, a facilité la formation des adultes qui ne parlent pas français souvent dans la zone d’intervention du projet. Les démonstrations dans les techniques de fabrication et d’utilisation des foyers améliorés, la constitution des groupes de travail avec des restitutions. Toutes les formations sur la GIRE, la gestion des conflits et l’aménagement des écosystèmes ont été sanctionnées par la production des rapports de formation.

## **Efficience de la mise en œuvre du projet**

### **Coûts d’exécution du projet**

Le budget global de mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 - Niger est de 999 986 EUR, entièrement financé par l’Union Européenne. Le tableau 12 suivant présente le niveau d’exécution du budget suivant les différents postes budgétaires au 30 juin 2023.

**Tableau 12  :** Taux d’exécution financière par poste budgétaire au 30 juin 2023

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes budgétaires** | **Dépenses initiales prévues en Euro** | **Dépenses réajustées prévues fin 2022**  **en Euro** | **Dépenses effectuées en Euro 2020 & 2021** | **Dépenses en Euro de 2022** | **Dépenses effectives en Euro de 2023** | **Dépenses effectives en Euro de 2020 au 30/06/2023** | **%** |
| Ressources Humaines | 246 334 | 212 454 | 102 440 | 67 081 | 39 807 | 209 328 | **99%** |
| Voyages | 26 279 | 30 702 | 8 766 | 12 982 | 6 722 | 28 470 | **93%** |
| Equipements et fournitures | 128 200 | 132 097 | 124 510 | 6 139 | 988 | 131 637 | **100%** |
| Bureau Local | 54 750 | 50 579 | 25 800 | 16 078 | 7 959 | 49 838 | **99%** |
| Autres coûts, services | 90 590 | 105 944 | 48 380 | 23 737 | 31 647 | 103 764 | **98%** |
| Autres | 388 413 | 402 791 | 51 093 | 277 050 | 65 149 | 393 292 | **98%** |
| Coûts indirects | 65 420 | 65 420 | 25 269 | 28 215 | 10 659 | 64 143 | **98%** |
| **Total** | **999 986** | **999 986** | **386 259** | **431 282** | **162 931** | **980 471** | **98%** |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou, 2023*

De l’analyse des données budgétaires inscrites dans le tableau 12, il ressort un niveau élevé d’efficacité dans l’exécution de la plupart des postes budgétaires, dépassant généralement 90%. Cela signifie que les dépenses effectives et les engagements sont en grande partie conformes aux prévisions budgétaires. Cependant, il y a des variations entre les postes, notamment les postes "Voyage" et "Autres" qui ont été respectivement réalisées à 93% et à 98%.

Le taux d’exécution financière globale du projet est donc de 98% au moment de l’évaluation. L’efficience dans l’exécution des ressources du projet a été analysée à l’aide du ratio d’efficience (Résultats obtenus / Ressources investies). Ainsi, le rapport du TEP au TEF a permis d’apprécier l’efficience globale de l’exécution du projet dont les résultats sont résumés avec la figure 12 ci-dessous.

**Figure 12 :** Efficience de l’exécution du projet Mékrou phase 2 Niger

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou 2 Niger, 2023*

La figure 12 indique que le projet a atteint 100% de ses objectifs physiques prévus et a utilisé 98% du budget financier alloué. L'efficience globale, qui mesure l'efficacité de l'utilisation des ressources financières pour atteindre les objectifs physiques, est de 102% ; ce qui revient à conclure une utilisation efficace des ressources financières.

### **Analyse coût - bénéfice (ACB) du Projet Mékrou phase 2 -Niger**

L’**Analyse Coût-Bénéfice (ACB)** vise à identifier et quantifier les conséquences positives (bénéfices) et négatives (coûts) d'une décision, puis à comparer dans la durée les bénéfices générés d’une mesure de réduction du risque à son coût de mise en œuvre. Elle apporte un éclairage important sur sa pertinence économique. Une**Analyse Coût-Efficacité (ACE)** est appliquée lorsque l'ACB ne peut pas être utilisée, en particulier lorsqu'il n'est pas possible de quantifier les bénéfices. Cette méthode est utile pour évaluer des interventions dont les bénéfices sont définis mais ne peuvent pas être quantifiés en termes monétaires. Dans le cadre de cette étude, la mission d'évaluation a essayé de combiner l'ACB et l'ACE pour analyser la rentabilité économique et financière du projet Mékrou phase 2 – Niger.

* **Principales catégories d’élements sur lesquels sont réalisées l’analyse économique et financière du projet Mékrou phase 2 – Niger**

L’ACB et l’ACE du projet Mékrou phase 2 Niger ont été réalisées sur chacune des composantes du projet au terme de sa mise en œuvre. Il s’agit de :

* **Composante 1** : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger ;
* **Composante 2** : Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger ;
* **Composante 3** : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles dans la zone d’intervention du projet.
* **Eléments de coût et de bénéficie par catégorie d’intervention**

L’analyse économique et financière du projet a exclusivement tenu compte du niveau local de la mise en œuvre du projet. Le tableau 13 présente les éléments de coût et de bénéfice qui se dégagent des interventions du projet.

Tableau 13 : Eléments de coût et de bénéfice des interventions du Projet

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégories d’intervention | Eléments de bénéfices quantitatifs à prendre en compte (ACB) | Eléments de bénéfices qualitatifs à prendre en compte (ACE) |
| **Composante 1** : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger |  | * Renforcement des capacités institutionnelles des structures de gouvernance de l’eau * Davantage de ressources mobilisées pour le secteur * Réalisation d’ouvrages de plus en plus performants (à moindre coût et en temps record) * Amélioration des niveaux de connaissance des acteurs * Création d’emploi avec l’élaboration du SAGE |
| **Composante 2** : Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | * Gestion rationnelle des ressources en eau (cadres de concertation fonctionnels, niveaux de connaissance améliorés, etc.) : réduction du prix d’achat de l’eau de 10%, accès élargi de l’eau à davantage de population (+15% de la population servie) et disponible de façon presque permanente | * Prévention des catastrophes liées à l’eau (sécheresse, inondation, pollution et épuisement des nappes) * Amélioration de la résilience des populations face à la rareté de l’eau * Opérationnalisation des cadres de concertation et amélioration de la connaissance des ressources en eau |
| **Composante 3** : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles dans la zone d’intervention du projet | * L’eau potable rendue accessible aux ménages permet de substantiels gains de temps * Réduction de la part des dépenses des ménages destinées aux traitements des maladies d’origine hydrique * Amélioration de la productivité du bétail : croit de 10% de l’effectif du cheptel pour les sédentaires et 5% pour les transhumants | * Augmentation du nombre de personnes ayant accès à l’eau potable * Amélioration de l’approvisionnement en eau du cheptel et réduction des conflits agriculteurs éleveurs * Facilitation de la mobilité du cheptel et renforcement de l’état de santé des animaux qui prennent de la valeur, les revenus de leur vente contribuent de manière déterminante à la sécurité alimentaire des ménages (achat de céréales en période de soudure) * L’accès à une eau potable et l’amélioration de l’hygiène de la mère et de l’enfant permettent une réduction des maladies diarrhéiques et par conséquent une amélioration de l’état de santé (réduction de la morbidité) et de l’état nutritionnel des populations, surtout les enfants * Bonne santé des populations qui pourront conduire et suivre convenablement leurs activités et de fait vont contribuer à une amélioration de leurs niveaux de production (végétale, animale, transformation, artisanat) de 2% en moyenne * Développement et spécialisation d’entreprises en charge de la gestion des points d’eau potable (délégataires) * Emplois/revenus locaux crées : fontainiers, gardiens, exploitants |

*Source : Cosinus Conseils, 2023*

* **Evaluation de la disponibilité des données**

Le document de formulation du projet et la revue de littérature ont permis à l’équipe d’évaluation de disposer d’importantes informations nécessaires pour la réalisation de cette mission. Mais en dépit de l’ensemble de ces informations, la mission d’évaluation a constaté que les éléments de bénéfice tirés de la mise en œuvre du projet sont beaucoup plus d’ordre qualitatif que quantitatif. Pour les bénéfices quantitatifs, il y a une indisponibilité de données qui ne permet pas de générer le coût de certains bénéfices quantitatifs. On peut citer :

* l‘absence de données (effectif du cheptel) sur les troupeaux transhumants et sédentaires utilisateurs de l’eau : en raison de la variation des saisons, et de la diversité des sources d’eau en fonction des périodes, les flux de transhumants vers les sites de ressources en eau n’ont pas été suffisamment documentés ;
* l‘absence de données sur la part des recettes issues de la vente de l’eau versées aux collectivités locales ;
* l‘absence de données exactes sur le coût du traitement, par ménage, des maladies hydriques.

Toutefois, certains éléments de bénéfices quantitatifs sont transcrits en des hypothèses. Ces différentes hypothèses ont permis de faire les analyses coût-bénéfice nécessaires à la justification du coût d’investissement du projet.

* **Quelques hypothèses de travail**

Les principales hypothèses sont en lien direct avec les éléments de bénéfices quantitatifs sur lesquels se sont basés l’analyse économique et financière.

Tableau 14 : Principales hypothèses de travail

| Catégories d’intervention | Eléments de bénéfices quantitatifs | Hypothèses d’impacts quantifiables |
| --- | --- | --- |
| **Composante 1** : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | - | - |
| **Composante 2** : Appui au renforcement des capacités et à l’animation des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | Gestion rationnelle des ressources en eau (cadres de concertation fonctionnels, niveaux de connaissance améliorés, etc.) : réduction du prix d’achat de l’eau de 10%, accès élargi de l’eau à davantage de population (+15% de la population servie) et disponible de façon presque permanente | * Hypothèse 1 : besoin quotidien de 20 Litres d’eau par individu par jour * Hypothèse 2 : un bidon de 20 litres d’eau coûte 10 FCFA minimum à la pompe * Hypothèse 3 : économie de 1 FCFA effectué sur un bidon d’eau de 20 litres par jour * Hypothèse 4 : 40% des bénéficiaires (204 590) vont à la pompe, soit 81 836 bénéficiaires * Hypothèse 5 : durée de vie minimale d’un ouvrage d’AEP réalisé ou réhabilité est de 5 ans, soit 1825 jours d’utilisation des AEP * Hypothèse 6 : économie de 81 836 FCFA réalisée par 40% des bénéficiaires sur l’eau par jour * Hypothèse 7 : économie totale de 149 350 825 FCFA de réduction du prix d’achat de l’eau réalisée sur 5 ans d’utilisation des AEP par 40% des bénéficiaires |
| **Composante 3** : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles dans la zone d’intervention du projet | L’eau potable rendue accessible aux ménages permet de substantiels gains de temps : i) environ **3 heures/jour/femme adulte capable d’aller chercher de l’eau, ii) environ 2 heures/jour/fille.** Ce temps peut être utilisé pour développer des activités génératrices de revenus (maraîchage, embouche, artisanat, etc.) sources de revenus complémentaires et de sécurité alimentaire | * Hypothèse 1 : l’effectif total des bénéficiaires (204 590) compte 40% d’adulte en âge de travailler soit 81 836 (la population nigérienne compte près de 60 % d’adolescents et enfants de moins de 15 ans) * Hypothèse 2 : 50% des adultes en âge de travailler sont des femmes, soit 40 918 * Hypothèse 3 : 40 % des femmes sont des adultes à même d’aller prendre de l’eau, soit 16 367 * Hypothèse : Une heure de travail en auto-emploi ou travail salarié rapporte 50 FCFA par individu * Hypothèse 5 : minimale 2 heures de gain de temps hebdomadaire coûtent 100 FCFA * Hypothèse 6 : minimale 2 heures de gain de temps hebdomadaire réalisées sur 5 ans, soit 520 heures par individu * Hypothèse 7 : le gain de temps pour les femmes adultes en âge d’aller à la pompe génère 1 636 700 FCFA par semaine, soit 425 542 000 FCFA d’économie réalisée sur minimum 5 ans d’utilisation des AEP |
| Réduction de la part des dépenses des ménages destinées aux traitements des maladies d’origine hydrique | * Hypothèse 1 : Un ménage rural est composé de 10 personnes. Rapporté à l’effectif total des bénéficiaires du projet (204 590), ça fait : 20 590 ménages bénéficiaires. * Hypothèse 2 : chaque ménage bénéficiaire débourse au moins 2000 FCFA par an pour traiter les maladies hydriques, soit 41 180 000 FCFA déboursé par l’ensemble des ménages par an, soit 205 900 000 FCFA déboursé par l’ensemble des ménages bénéficiaires sur 05 ans |
| Amélioration de la productivité du bétail : croit de 10% de l’effectif du cheptel pour les sédentaires et 5% pour les transhumants | * L’absence des données fiables n’a pas permis de quantifier cette hypothèse |

*Source : Cosinus Conseils, 2023*

* **Synthèse des résultats de l’Analyse coût-Bénéfice**

Le tableau 15 présente une synthèse de l’analyse globale du système au niveau local.

**Tableau 15** : Ratio bénéfice-coût de la mise en œuvre du projet Mékrou 2

| **ACB du système au niveau local** | **Année 1** | **Année 2** | **Année 3** | **Année 4** | **Année 5** | **Total** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Coût global du projet | 999 986 EUROS soit **655 947 816** (approximatif) | | | | | |
| Economie effectuée sur la réduction du prix d’achat de l’eau réalisée sur 5 ans d’utilisation des ouvrages d’AEP par 40% des bénéficiaires (FCFA) | 29 870 165 | 29 870 165 | 29 870 165 | 29 870 165 | 29 870 165 | 149 350 825 |
| Economie effectuée avec le gain de temps pour les femmes adultes en âge d’aller à la pompe sur 5 ans d’utilisation des ouvrages d’AEP par 8% des bénéficiaires (FCFA) | 85 108 400 | 85 108 400 | 85 108 400 | 85 108 400 | 85 108 400 | 425 542 000 |
| Réduction de la part des dépenses des ménages destinées aux traitements des maladies d’origine hydrique (FCFA) | 41 180 000 | 41 180 000 | 41 180 000 | 41 180 000 | 41 180 000 | 205 900 000 |
| Total des bénéfices quantitatifs (FCFA) | **780 792 825** | | | | | |
| **Ratio Bénéfice-Coût (RBC)** | **1,19** | | | | | |

L’analyse du tableau 15 montre que la mise en œuvre du projet présente un ratio bénéfice coût supérieur à l’unité du point de vue bénéfice quantitatif. Cette performance est soutenue par de nombreuses hypothèses dont l’une des principales est l’économie effectuée avec le gain de temps pour les femmes adultes en âge d’aller à la pompe. Ce ratio aurait été meilleur, si l’équipe d’évaluation avait disposé d’assez de données pour analyser les retours sur investissement liés à l’amélioration de la production du bétail. A l'échelle communautaire, le projet est très rentable si on ajoute les gains additionnels liés à l'accroissement des superficies, à l'amélioration des rendements, à l'amélioration du revenu et du niveau de sécurité alimentaire, la paix sociale, etc. Il suffit également de noter que les hypothèses formulées ont pris en compte les coûts minimaux, faute de données exactes.

* **Autres bénéfices indirects**

En termes de bénéfices indirects qu’on peut comptabiliser à l’actif du projet, la mission d’évaluation note qu’en plus des bénéfices quantitatifs qu’a eu la mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 -Niger sur les bénéficiaires, certains gains additionnels peuvent également être comptabilisés à l’actif du projet. L’équipe d’évaluation les résume dans le tableau 16 ci-après.

**Tableau 16  : Bénéfices indirects issus de la mise en œuvre du projet Mékrou phase 2 Niger**

|  |  |
| --- | --- |
| Catégories d’acteurs | Bénéfices directs issus de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 -Niger |
| AUE et CLE | * Visibilité gagnée grâce à la mise en œuvre du projet * Contribution du projet à la structuration des AUE et des CLE * Compétences acquises sur la fabrication des foyers améliorés, la GIRE, la gestion et la prévention des conflits liés à l’eau et l‘aménagement des écosystèmes pour l’adaptation aux changements climatiques |
| UGP | * Compétence acquise dans l’adaptation aux chocs internes et externes (Covid19, Insécurité, etc) * Compétence acquise dans la gestion des projets d’envergure régionale |
| Structures décentralisées de l’Etat, ministères de tutelle | * Disponibilité des outils pour un cadre politique réglementaire du secteur de l’eau. |
| Les ONG, bureau d’études et entreprises | * Economie effectuée sur l’exécution des contrats (la marge bénéficiaire que ces entreprises ont dégagé grâce à l’exécution de leur contrat avec le projet est à comptabiliser en guise des impacts du projet) ; * Visibilité gagnée grâce aux études, aux formations, à la construction des infrastructures du projet |
| Collectivités territoriales décentralisées | * Obtention des modèles facilement réplicables pour les actions de développement local ; * Contribution du projet au reboisement et par conséquence à la lutte contre les changements climatiques au niveau local ; * Autres taxes et impôts, etc |
| Consommateurs locaux | * Accessibilité à des points d‘eau ; * Disponibilité de la ressource eau. |

*Source : Elaboré par Cosinus Conseils, à partir des rapports techniques du projet Mékrou 2 Niger, 2023*

*La mission d’évaluation note que la mise en œuvre du projet présente un ratio bénéfice coût supérieur à l’unité du point de vue bénéfice quantitatif. En dehors de cette performance, elle note une réelle contribution du projet à l’amélioration de la disponibilité des ressources en eau au niveau des trois (03) communes d’intervention ; tant le projet a permis* l'accès des plus vulnérables et petits producteurs à l’eau, véritable source de vie et important facteur de production*. Toutes* *les dynamiques mises en place par le projet ont contribué à la croissance économique verte, à la réduction de la pauvreté des bénéficiaires et ont favorisé l’accès de ces derniers aux services publics de base (infrastructure, équipement, formation, etc.).*

*La mission d’évaluation encourage le PNE-Niger à continuer les plaidoyers auprès des gouvernements pour intégrer les acquis du projet dans les politiques et stratégies de développement du pays.*

## **Effets et impact du projet**

Les données issues du suivi-évaluation couplées avec les perceptions des bénéficiaires démontrent que le projet a induit des effets. Il en résulte que la mise en œuvre du projet a eu des effets/impacts sur les bénéficiaires sur les plans politique, environnemental et socio -économique dans l’ensemble des trois (03) communes d’intervention du projet et au niveau national.

### **Sur le plan politique**

100% des AUE et CLE ont connaissance du projet et ont été impliqués dans la réalisation de certaines activités. On note l’inclusion de toutes les couches de la population dans le processus d'élaboration et de validation du SAGE à l’échelle du sous bassin. La mise en œuvre du SAGE au niveau des communes a permis entre autres :

* l’amélioration des conditions de vie et d’existence des populations ;
* une compréhension des enjeux liés à la GIRE ; et puis
* une meilleure connaissance des ressources en eau souterraines et de surface afin de mieux les développer les valoriser et les préserver.

Les membres des AUE et des CLE pris individuellement ou en groupe, expriment une satisfaction élevée quant à l'implication des principales parties prenantes, à la synergie entre les acteurs et à la réduction des conflits grâce à l’approche inclusive. Il se dégage de cette appréciation positive, que les besoins des acteurs sont largement couverts et que le processus de gestion durable des ressources en eau est bien coordonné et efficace.

Au niveau national, plusieurs actions connexes ont été développées tant pour l’amélioration de l’accès à l’eau potable (hydraulique rurale) que l’accès à l’eau du cheptel (hydraulique pastorale). Ainsi, l’adoption du SAGE à l’échelle d’un sous bassin est une illustration de la politique de l’Etat en la matière et permet ainsi d’avoir une meilleure connaissance des ressources en eau souterraines et de surface afin de mieux les préserver.

### **Sur le plan socio-économique**

La dynamique créée par le projet Mékrou phase 2 - Niger a plus amélioré l’accès à l’eau potable (hydraulique rurale) que l’accès à l’eau du cheptel (hydraulique pastorale). A cet effet, environ 12.600 personnes ont accès à l’eau potable sur une cible de 10.000 personnes.

De l’exploitation des données de suivi évaluation ainsi que des perceptions des bénéficiaires du projet, il ressort qu’au total 540 sur une prévision de 500 membres des 21 Organes locaux de GIRE (AUE et CLE) dont 83 femmes, ont été formés sur la gestion de l'eau, la gestion des conflits, la protection de l'environnement, la GIRE, l'hygiène et l'assainissement, la planification de l'utilisation de l'eau, le reboisement, la production de plants, l'amélioration des foyers et la maintenance des ouvrages. Ces sujets de formation visent à renforcer les compétences nécessaires pour une gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger. Ces formations reçues par les AUE et les CLE sont bien appréciées par les bénéficiaires qui considèrent celles-ci comme bénéfiques, instructives, pertinentes et intéressantes. Ces formations ont contribué à renforcer les compétences et les connaissances nécessaires des bénéficiaires pour la gestion durable des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger.***« La gestion de l'eau dans ces localités nécessitait d’importantes améliorations avant le projet ; mais après le projet nous avons pris connaissance de toute l’importance de la GIRE. Le taux de fréquentation de ses ouvrages réalisés par le projet est à 100% de la population »***propos du membre d’une AUE. Aussi, le projet Mékrou phase 2 Niger a-t-il eu un impact positif sur le développement des activités génératrices de revenus (AGR) des communautés desservies, tant pour les AUE que pour les CLE. Cela peut être attribué à une meilleure disponibilité de l'eau, à la réduction des coûts d’accès à l'eau, à l'amélioration de la santé et à la sensibilisation liée aux enjeux de gestion de l'eau. Les agriculteurs sont plus aguerris et peuvent se fier aux informations météorologiques obtenues dans la zone d’intervention du projet et ce en temps réel ; ce qui facilite la prospective agricole. Tous ces facteurs contribuent à soutenir les AGR et à améliorer les conditions de vie des populations locales.

Par ailleurs, la réalisation et/ ou la réhabilitation des infrastructures, la mise en place des équipements et les aménagements effectués ont eu un impact positif sur l'accès à l'eau potable, la réduction des conflits, la protection de l'environnement et la qualité de l'eau.

*De façon globale, le projet a eu un impact positif sur le plan socio-économique des communautés desservies. Cela inclut des améliorations des conditions de vie, de la santé, de la cohésion sociale, de la réduction des coûts, et des pratiques de tarification plus équitables pour l'exploitation de l'eau. Ces effets contribuent à l'amélioration globale du bien-être des populations locales.*

### **Sur le plan environnemental**

La mise en œuvre du projet a permis aux organes locaux de GIRE de s’engager dans la préservation de l’environnement. En effet, la zone d’intervention du projet est très bien arrosée. La systématisation du reboisement en plus du fait qu’il procure des revenus substantiels aux pépiniéristes permet de reconstituer les ceintures vertes, la formation des groupements de femmes pour l’utilisation des foyers améliorés a occasionné l’économie de l’utilisation du bois de chauffe freinant ainsi le déboisement. Grâce à cette intervention, les données sur le suivi et la protection des ressources en eau sont disponibles en temps réel et l’on dispose de meilleurs éléments permettant la préservation des écosystèmes. Aussi, des extensions des points d'accès à l'eau, des réhabilitations de mini adductions d'eau potable et des aménagements ont-elles été faites. *«****C’est un projet qui nous a permis de prendre conscience des problèmes environnementaux et des méthodes de gestion des eaux, de l’environnement et des conflits*»** en témoignent certains membres duCLE de Falmey.

*En résumé, le projet Mékrou phase 2 Niger a eu un impact positif sur l'environnement, en particulier en ce qui concerne la sensibilisation à des pratiques plus durables, la protection des écosystèmes locaux, et la réduction de la pression sur les ressources naturelles. Les actions telles que la formation, la sensibilisation et l'utilisation de technologies plus propres, comme les foyers améliorés, ont été identifiées comme des facteurs contribuant à cette amélioration environnementale.*

En conclusion, les impacts de l’intervention sont aussi des réponses des différentes cibles du projet qui du fait de leurs qualités, constituent la valeur ajoutée pour ce sous bassin. On peut citer : (i) la mise en place des organes de GIRE et du CAE au niveau local ; (ii) l’accès à l’eau potable des populations des communes bénéficiaires ; (iii) la prise de conscience de la promotion de la GIRE et la mise en place de réseaux de suivi des ressources en eau et du climat ; (iv) l’augmentation des capacités de rétention d’eau avec l’aménagement des mares et la lutte contre l’érosion et la dégradation des terres ; (v) la formation des femmes en techniques de fabrication des foyers améliorés qui a permis d’avoir une masse critique de femmes acquises aux idéaux du projet, la réduction des corvées de bois des femmes et des enfants ; (v) l’exploitation des retenues d’eau ; (vi) la préservation et la protection des villages contre les inondations ; (vii) la modernisation du système du suivi de la ressource grâce aux nouveaux équipements et la prise de conscience pour la promotion de la GIRE et (viii) l‘amélioration de la qualité de vie par l’accès à l’eau et le renforcement de la structuration du milieu local à travers la mise en place des organes de GIRE.

## **Durabilité des résultats du projet**

### **Facteurs de succès ou de durabilité**

Pour la mission, l’appréciation de la durabilité des changements intervenus à la suite de la mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 - Niger se réfère à la mesure dans laquelle ces changements survivront dans le temps au gré des évolutions du contexte au niveau du pays. Le projet a fait de nombreuses réalisations qu’il importe d’entretenir en termes d’acquis durables. Ces réalisations ont trait à l’amélioration du cadre de gouvernance des ressources en Eau, à la valorisation des ressources en eau, à l’accès à l’eau potable des populations, à la réhabilitation et l’extension de nombreux ouvrages d’AEP ; à la mise en place des équipements facilitant désormais le suivi en temps réel des ressources en eau et du climat. La mission d’évaluation conjugue la durabilité de ces investissements aux transferts des acquis et compétences du projet aux organes locaux de GIRE et notamment aux collectivités territoriales ; afin qu’ils prennent le relai après le retrait dudit projeto.

Le renforcement des capacités des acteurs du sous bassin de la Mékrou dans le contexte de décentralisation est un gage de pérennité. Ainsi, la mise en gestion déléguée des ouvrages d’AEP et le renforcement des capacités de différents acteurs du projet constituent des contributions importantes pour la pérennisation des actions menées. Les Associations des Usagers du Service Public de l'Eau (AUSPE) intégrant la dimension de partage des usages et leur participation aux AUE devient une garantie pour la bonne jouissance de la ressource et de règlement des conflits autour des points d’eau. Les Conseils régionaux comme structures d’accueil des organes de GIRE à l’échelle des Régions ont pris des dispositions idoines pour adopter le SAGE, il en est de même pour les Maires et chacun à son niveau d’exercice développe des relations cordiales avec ces nouveaux organes.

Certaines innovations sont à promouvoir comme l’utilisation de l’énergie solaire qui est un avantage certain pour la pérennité du fonctionnement des équipements.

De ce qui précède, la mission conclut ce qui suit.

* **Sur le plan politique**, les éléments de pérennisation sont : (i) l’adoption du SAGE par les Conseils Régionaux, (ii) la capitalisation et la diffusion des résultats aux échelles nationale et sous régionale ; (iii) la valorisation de l’approche du MHA qui joue un rôle régalien de l’Etat (connaissance et protection de la ressource en eau) ; (iv) la prise en compte de l’organisation nationale en matière de GIRE et (v) la disponibilité des outils de mise en œuvre de la GIRE (SDAGE, SAGE et plans d’action).
* **Sur le plan environnemental,** il serait prématuré d’apprécier les effets du projet néanmoins, on peut noter : (i) l’existence de données sur la connaissance et le suivi de la ressource eau ; (ii) la zone d’intervention du projet étant une zone très peu arrosée en termes de pluie donc les actions menées dans le cadre de la lutte contre la dégradation des terres sont pertinentes et contribuent à la protection des écosystèmes. A cela, il faut ajouter le renforcement des capacités des acteurs du bassin sur la gestion des écosystèmes pour l’adaptation aux changements climatiques, le reboisement des berges et l’augmentation des capacités de rétention d’eau avec l’aménagement des mares, la fabrication et l’utilisation des foyers améliorés par les femmes et enfin, la protection des villages contre les inondations. Désormais, les acteurs à la base ont des connaissances requises sur les notions de dégradation des ressources naturelles et comment les protéger ainsi que les notions d’adaptation au changement climatique.
* **Sur le plan socio-économique,** la formation des pépiniéristes pour la production des plants qui a procuré des revenus aux jeunes. A cela, s’ajoute l’utilisation de la main d’œuvre locale lors des réalisations des ouvrages hydrauliques, qui a permis la distribution de revenus aux jeunes. On note également l’accès à l’eau potable qui a amélioré la qualité de vie et la réduction des corvées d’eau des femmes et des enfants, ainsi que la réduction des maladies liées à l’eau.La valorisation économique de l’eau à travers l’implantation de deux bornes fontaines pour les cultures maraichères au profit des groupements féminins dans la commune de FALMEY participe aussi de la durabilité des résultats du projet. Il est également à noter : (i) la création des espaces de dialogue multi acteurs, qui a donné des outils pour améliorer les conditions de vie des populations en particulier celles des femmes et des jeunes et enfin (ii) l’existence des informations hydrométéorologiques en temps réel, mises à la disposition des producteurs et du système d’alerte précoce (SAP).

### **Facteurs limitants ou d’échec**

Les actions du PANGIRE sont multiples et variées. Certaines actions sont transversales à l’instar des actions d’appui institutionnel, de renforcement des capacités et de communication. D’autres sont techniques et relatives au développement des infrastructures tels que les aménagements hydro-agricoles, celles d’accès à l’eau potable et à l’assainissement, ainsi que celles destinées à la préservation de l’environnement. Ainsi, la mission d’évaluation finale a relevé les facteurs limitants ou d’échec ci-après :

* l’appui institutionnel a souffert de l’insuffisance d’arrimage des documents de planification des collectivités (PDC et PLEA) pour les communes ainsi que du PDR pour les Régions, avec l’approche GIRE. Pourtant il existe un guide élaboré par le MHA pour les planifications sensibles à la GIRE. Avec l’appui du projet, des efforts sont faits ; afin de favoriser la prise en compte de la GIRE dans le processus de planification de développement local ;
* dans le montage du projet, le PNE-Niger fait partie des trois principaux acteurs de mise en œuvre du projet et à pour mission de superviser et de faire le suivi de la mise en oeuvre du projet. Mais dans la pratique, cette structure a eu à traverser des moments difficiles du fait de la crise sanitaire de COVID-19, le décès du Président et du SP, les crises sécuritaires, etc. Toutes les volontés pour recruter le SP du PNE-Niger avant la fin du projet n‘ont pas pu abouties au cours des douze (12) derniers mois de mise en oeuvre du projet. Ce qui n’a pas permis au PNE de jouer pleinement son rôle de superviseur comme prévu. Cependant, le PNE-Niger, avec l’appui du GWP-AO, prévoit le recrutement des jeunes assistants (02) avec des cahiers de charges précis et qui seront évalués au terme de six mois d’activités. Le meilleur des deux assistants sera retenu pour assurer le rôle de SP du PNE-Niger ;
* la malhonneté de certains prestataires entraine le retard dans la livraison des ouvrages. Comme exemple, il a été constaté un retard dans la livraison des marchés de réalisation des deux forages prévue dans la commune de Kirtachi, les travaux de réhabilitation du périmètre irriguée et l’aménagement des mares de la commune de Falmey pour des raisons liées à la défaillance des entreprises de travaux. Ces prestataires pensent que cela est dû à la lenteur dans la mise en place de moyens financiers par le projet, au système de passation et de gestion des marchés. A cet effet, le projet a respecté les procédures de passation de marché sauf que ces prestaires n’ont pas voulu se conformer aux procédures A cela il faut ajouter les conditions climatiques telles que les inondations;
* le retard dans la commande des équipements pour le compte de la DMN. Ce retard s’explique par le fait que les équipements livrés par la premiière entreprise ne sont pas en conformité avec les spécificités techniques et les besoins de la DMN ;
* l’insécurité dans la zone du fait de la prolifération des groupes djihadistes.

## **Leçons apprises et modèles réplicables de mise en œuvre du projet**

### **Leçons apprises**

Les grandes leçons apprises dégagées par la mission d’évaluation finale, à la suite de la mise en œuvre du projet Mékrou phase 2 Niger, se présentent comme suit.

* L’implication des acteurs institutionnels (services déconcentrés, commune et structures locales) et le renforcement des capacités des acteurs est un gage de pérennité.
* La volonté manifeste des plus hautes autorités de l’Etat dans l’accompagnement des actions d’organisations des acteurs et d’opérationnalisation de la GIRE. Le projet a pu engager quelques succès au niveau local dans la mise en place des organes de GIRE professionnelle grâce aux concertations à l’échelle communautaire et des pôles de compétences mobilisées à l’échelle locale. Les modèles de transformation au niveau local ne peuvent pas induire automatiquement un changement systémique au niveau macro (national). Il est impérieux de mener des actions de portage de haut niveau au sommet au niveau sectoriel à travers le dialogue politique et la communication institutionnelle sur les acquis du projet. La mise à l’échelle et l’appropriation nécessiteront du temps et des volets d’actions spécifiques y dédiés ainsi que des compétences en ressources humaines dans l’UGP et au sein du SP/ PANGIRE dévolues aux objectifs d’intégration des modèles dans la prise en compte de la GIRE.
* La mise en place des organies de GIRE constitue une opportunuité d’importance capitale pour GWP/PNE-Niger ; afin de créer une valeur ajoutée dans les zones d’intervention du projet. La prise de conscience des acteurs en ce qui concerne la promotion de la GIRE au niveau local et la mise en place de réseaux de suivi sont un gage pour la durabilité des actions de la GIRE au niveau local.
* Les acteurs à la base ont des connaissances sur les notions de dégradation des ressources naturelles et comment les protéger ainsi que les notions d’adaptation au changement climatique. Cette connaissance permettra le respect de l’environnement et de l’ecosystème.
* La complémentarité et la synergie d’actions entre les acteurs intervenant dans la GIRE est une force pour l’émergence de la GIRE au Niger.

### **Modèles réplicables**

Les modèles réplicables suivants se dégagent eu égard aux acquis et succès du projet.

* La démarche d’élaboration et d’adoption du SAGE qui a fait l’objet de capitalisaton et d’élaboration d’une note techniqe.
* La démarche méthodologique de mise en place et d’animation des organes locaux de GIRE, qui a également fait l’objet de capitalisaton et d’élaboration d’une note techniqe.
* Les CLE, les AUE et les CAE, qui devront veiller dorénavant à la mise en place de mécanismes pertinents de suivi et la promotion de la GIRE au niveau local.
* La mise en place du dispositif de suivi et de connaissance des ressources en eau avec l’implication des différentes structures hydrologiques et météorologiques qu’on peut duppliquer dans d’autres sous bassin.
* L’approche d’identification et de conception des actions pilotes de protection et de valorisation intégrées des ressources en eau que tous les projets peuvent utiliser. Elle a aussi fait l’objet de capitalisaton et d’élaboration d’une note techniqe.
* La fabrication des foyers améliorés, la production des plans pour le reboisement, la production des diverses spéculations dans le site maraicher promues par le projet pour l’amélioration des conditions de vie des populations sont des pratiques innovantes à répliquer dans les autres régions du pays.

# **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 – Niger a offert l’opportunité aux différents acteurs impliqués notamment les organes locaux de GIRE de développer des aptitudes propres d’inversion des tendances critiques à la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes associés du sous-bassin de la Mékrou au Niger. Les actions développées par le projet ont permis d’améliorer les conditions de vie des bénéficiaires. Elles ont eu le mérite, malgré les quelques insuffisances relevées, de contribuer au niveau des bénéficiaires à l’amélioration de certains modes de gestion des ressources de l’eau, de développer des perceptions positives au regard des innovations mises en place et la gestion des exploitations, à l’intégration agro pastorale et de développer des débuts de prise de conscience au sein des usagers de l’eau des communes d’intervention.

Après trois (03) années et six (06) mois de mise en œuvre du projet, la mission d’évaluation, en s’appuyant sur les critères d’évaluation de l’OCDE est parvenue aux conclusions suivantes.

1. Le projet est **pertinent** en ce sens que l’examen des différentes options stratégiques et instruments d’intervention a permis de noter de leur cohérence respective avec les orientations et objectifs des documents de politiques et de stratéges spécifiques de gestion de l‘eau et du développement de la GIRE au Niger ainsi qu‘avec et les besoins des bénéficiaires. Sa logique d’intervention et ses approches stratégiques sont en adéquation avec les objectifs, les résultats et les activités prévus par le projet. Son opérationnalisation a été effective grâce aux partenaires stratégiques dont le projet a en retour renforcé les capacités. De plus, les fruits des actions de synergie/ complémentarité avec les acteurs clés sont relativement visibles.
2. La mise en œuvre du projet montre qu’il a été très **efficace**. Le management global du projet a permis au terme de la mise œuvre de parvenir à divers résultats positifs en termes d’amélioration de la gestion de l‘eau, de la mise en place et du renforcement de capacités des organes locaux de GIRE, de dotation en équipements. Les progrès ont été notés sur le niveau d’atteinte des cibles des indicateurs.
3. **En ce qui concerne l’efficience** du projet, la mission conclut que les ressources mobilisées pour la réalisation du projet n’ont pas fait l’objet de gâchis financier. Mieux, malgré les contraintes de ressources limitées, le projet a su relever le défi de production des résultats escomptés. D’où la conclusion par la mission d’évaluation finale d’une allocation efficiente des ressources.
4. En termes **d’impact**, la mission d’évaluation conclut que la mise en œuvre du projet a contribué significativement à la structuration et au fonctionnement des organes locaux de GIRE au niveau des trois communes, au renforcement des capacités des parties prenantes, à l’installation des équipements de collecte des données hydo météorologiques. Toutes ces dynamiques ont contribué à une réduction de la pauvreté des bénéficiaires directs du projet (infrastructures, équipements, formations, etc.). Le projet, en employant une gamme variée d’acteurs dans sa mise en œuvre (UGP, structures d‘accompagnement, etc) a également contribué à l’amélioration de la gouvernance et de la gestion en ressources en eau.
5. Pour la **durabilité** des acquis du projet, différentes approches ont été développées dont la mise en place et le fonctionnement des organes locaux de GIRE, l’installation des équipements, la mise à disposition des facilitateurs et animateurs qui appuient les organes de GIRE. Le passage de la gestion communautaire à la gestion déléguée des ouvrages d‘AEP, et l’appui en formation de différents acteurs du projet constituent des contributions importantes pour la pérennisation des résultats et acquis.

Au regard de ces analyses et dans une logique de consolidation des acquis du projet de leur pérennisation et de leur mise à l’échelle, les recommandations ci-après sont formulées.

* **A l’endroit des partenaires d’exécution du Projet Mékrou 2 Niger et de ses partenaires**
* développer la 3ème phase du projet en mettant l’accent sur des actions de consolidation des résultats et acquis de la deuxième phase avec une mise à l’échelle des activités sur l’ensemble des territoires du sous bassin et sur les autres sous bassins versants du Niger ;
* appuyer les Conseils Régionaux de Dosso et de Tillabéry dans la mobilisation des ressources financières pour la mise du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger et l’opérationnalisation complète des organes de GIRE du sous bassin ;
* soutenir la mise en place et l’opérationnalisation de l’Agence de l’Eau du sous bassin de la Mékrou au Niger ;
* soutenir le développement des partenariats pour la poursuite de certaines activités notamment la mise en valeur des mares aménagées dans le cadre du projet Mékrou Phase 2 Niger, l’entretien des plants mis en terre pour la protection des berges des plans d’eau.
* **A l’endroit de l’Etat nigérien**
* révolutionner la stratégie de partenariat multi acteur en tenant compte des centres d’intérêt spécifiques et des besoins majeurs transversaux ; dans le but d’arrimer les produits aux besoins et de rendre l’offre de services plus attractive et orientée vers des décisions de planification et de développement ;
* inscrire dans la durabilité l’organisation périodique des campagnes de collecte des données hydro-météorologiques couplée de l’élaboration des rapports sur l’état des ressources en eau dans le sous bassin ;
* assurer périodiquement la maintenance et l’étalonnage des équipements hydrométéorologiques mis en place dans le cadre du projet ;
* faire des plaidoyers à l’endroit de l’Union Européenne et d’autres partenaires techniques et financier pour la consolidation et la mise à l’échelle des acquis et résultats du projet Mékrou Phase 2 Niger ;
* doter de ressources nécessaires, y compris de moyens financiers et humains, les services techniques déconcentrés afin de les habiliter à accompagner l’animation des organes de GIRE mis en place au niveau local ;
* faire une extension des activités menées à tout le sous bassin, puis une réplication du projet sur les autres sous- bassins du Niger ;
* soutenir les Communes et les Conseils Régionaux à intégrer la GIRE dans les outils de planification du développement local notamment les plans de développement communal (PDC), les plans de développement régional (PDR) et les plans locaux de l’eau et de l’assainissement (PLEA) ;
* élaborer un plan de renforcement de capacité qui cible les gap-capacitaires à combler pour une valorisation pérenne des acquis du projet Mékrou Phase 2 Niger.
* **A l’endroit des bénéficiaires**
* assurer une bonne gestion des ouvrages d’AEP mis en place dans le cadre du projet ;
* mettre en valeur les aménagements mis en place dans le cadre du projet.
* **A l’endroit des collectivités territoriales**
* travailler en synergie avec les comités de gestion pour la prise en compte effective de la GIRE dans les processus de planification de développement des communes ;
* apporter des éléments de contributions de tout type qui participent de l’atteinte des objectifs du projet ;
* assurer la pérennisation des acquis issus de la mise en à la fin du projet ;
* renforcer les actions de sensibilisation sur l’adoption des mesures de GIRE ;
* accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités (aménagement, mise en place équipements et facilitation de l’accès aux intrants, etc.).

Au-delà de ces recommandations, il faudra réfléchir à comment mettre en place une relation tripartite entre les associations faitières, le secteur public et le secteur privé dans les nouvelles interventions de GWP AO dans le pays.

La mission d’évaluation recommande alors que des réflexions plus poussées soient conduites pour une nouvelle phase du projet ou pour l’élaboration d’autres projets qui seront soumis au financement de l’Union Européenne pour lever des défis persistants au niveau de la GIRE au Niger.

# **ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

**Acteurs institutionnels et régionaux**

| **N°** | **Nom et prénoms** | **Structure** | **Qualification** | **Contact téléphone** | **Email** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Sanoussi Rabé | MHA | Ingénieur hydrogéologue (Directeur des ressources en eau) | +227 96592204 |  |
| 2 | Saadou Moussa | Direction de la météorologie nationale | Chef Divion réseau | +227 97737723 | s11doumouss1@yahoo.fr |
| 3 | ZINSOU Didier | ABN Autorité du Bassin du Niger | Directeur de l’observatoire de bassin du Niger | +227 90976146 | zinsoudidier1@gmail.com |
| 4 | Alfari HAMA | Conseil Régional de Dosso | Assistant Technique hydraulique | +227 90213141 | hamalfari.02@gmail.com |
| 5 | Lawali chaibou Mahaman | Conseil régional de Tillabéri | Ingénieur Eau | +227 90282545 | lachamah111@gmail.com |
| 6 | Amadou Boubacar | Commune rurale de Tamou | Maire de la commune | +227 96406192 | boubacra453@gmail.com |
| 7 | Idé Hassane | Commune Rurale de Falmey | Maire / président du conseil municipal | +227 96875839 | hassaneide42@gmail.com |
| 8 | Tini Djibo | Commune rurale de Kirtachi | Maire de la commune / président du conseil de l’agence de l’eau du sous bassin | +227 96597363 | tinidjibo@gmail.com |
| 9 | Issoufou Mamane | DDGR Falmey | Ingénieur génie rural (Directeur) | +227 96660267 |  |
| 10 | Hama Guida | DDHA Falmey | Ingénieur Eau& Assainissement (Directeur) | +227 96673074 | hamaguida@yahoo.com |
| 11 | Soumana Kimba | DDGR Kollo | Ingénieur génie rural (Directeur) | +227 96660267 |  |
| 12 | Souleymane Idé | DDHA Kollo | Ingénieur hyro (Directeur) | +227 96572043 | soulide2006@yahoo.fr |
| 13 | Abdoul Rachid | DDHA Say | Inférieur hydraulicien (Directeur) | +227 96434450 | ams\_rachid@yahoo.fr |
| 14 | Hama Guida | DDHA Falmey | Ingénieur Eau& Assainissement (Directeur) | +227 96673074 | hamaguida@yahoo.com |
| 15 | Mahaman Ibrahim Hamidou | DDE de Kollo) | Lt. Col/ ingénieur des eaux et forêts / Directeur | +227 96886604 | hamidibrahim@yahoo.fr |
| 16 | Yahaya Nazoumou | PNE-Niger | Hydrogéologue  Directeur Général autorité de gestion des ressources en eau souterraine | +227 90020852 |  |

**Commue de Kirtachi (Tillabéri)**

| **N°** | **Nom et prénoms** | **Profil** |
| --- | --- | --- |
| 1 | Hama seyni | Pdt AUE Tondifou |
| 2 | Moumouni hassane | Vice pdt |
| 3 | Hama Souley | Membre |
| 4 | Hama Hamey | Membre |
| 5 | Zeynabou adamou | Membre |
| 6 | Moustapha Amado | Membre |
| 7 | Gambi Soumaila | Membre |
| 8 | Oumarou hima | Pdt AUE Sounga béri |
| 9 | Zalika Idé | TG |
| 10 | Idé Noma | SG |
| 11 | Hima Moumouni | SGA |
| 12 | Dado Boubacar | Membre |

**Commune de Tamou (Tillabéri)**

| **N°** | **Nom et prénoms** | **Profil** | **Contacts** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Yobi Tanti | Vice-président CLE | +227 84560635 |
| 2 | Abdoulaye Sadjo | Chargé de la prévention et gestion des conflits adjoint | +227 94721979 |
| 3 | Amadou Oumarou | Président AUE | +227 84524940 |
| 4 | Yacouba Diamoitou | Membres AUE | +227 85061043 |
| 5 | Ali Djakonto | Usager |  |
| 6 | Fati yepoba | Membres de l'AUSPE |  |
| 7 | Nazirou Daouda | Président de l'AUE |  |
| 8 | Harouna Yaye | Président de l'AUSPE | +227 74242886 |
| 9 | Yacouba Boubacar | SG de l'AUSPE | +227 74022418 |
| 10 | Tahirou Siradji | Usager |  |
| 11 | Daouda Mounkeila | Usager |  |
| 12 | Siradji Moussa | Usager |  |
| 13 | Nassirou Harouna | Usager |  |
| 14 | Yacouba Soumana | Usager |  |
| 15 | Hadi Yacouba | Usager |  |
| 16 | Soumana Oumarou | Usager |  |
| 17 | Boubacar Seybou | Usager |  |

**Commune de Falmey (Dosso)**

| **N°** | **Nom et prénoms** | **Contacts** |
| --- | --- | --- |
| 1 | Amina Abdoulaye | +227 97 66 76 74 |
| 2 | Salifou Hassane | +227 97 96 31 84 |
| 3 | Abdoul moumouni Hassane |  |
| 4 | Fati Adamou |  |
| 5 | Balkissa Boubacar |  |
| 6 | Balkissa Adamou |  |
| 7 | Salamatou Issa |  |
| 8 | Djibo Garba | +227 96 44 54 43 |
| 9 | Haoua Sabo |  |
| 10 | Hassane Hamadou |  |
| 11 | Soumana Hassane |  |
| 12 | Hama Ali | +227 94 93 17 98 |
| 13 | Ali Bello |  |
| 14 | Malam Zaria | +227 89 83 67 78 |
| 15 | Djama Zakari |  |
| 16 | Abousofiane Hassane |  |
| 17 | Hamsa Tahirou |  |
| 18 | Hassanatou Djibo |  |
| 19 | Habibou Sounna | +227 98 61 33 22 |
| 20 | Haoua Yacouba | +227 99 59 59 92 |
| 21 | Hadizatane Oumma | +227 96 31 26 14 |
| 22 | Hama Hamidou | +227 97 73 49 44 |

**Annexe 2** : Outils de collecte

   

**Annexe 3** : Termes de référence



**Annexe 4** : Principaux produits de connaissance issus de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger

| **N°** | **Nature du produit de connaissance** | **Titre du produit de connaissance** | **Lien internet d’accès au produit de connaissance** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Audiovisuels** | | | | |
| 1 | Film vidéo | Projet Mékrou 2 Niger : Quelques réalisations et retour de bénéficiaires | [Projet Mekrou 2 Quelques réalisations et retour de bénéficiaires (youtube.com)](https://www.youtube.com/watch?v=LGY2WBOE8RI) |
| 2 | Reportage | Mékrou poste autonome à Tamou | [Mekrou poste autonome à Tamou (youtube.com)](https://www.youtube.com/watch?v=hP_KkQ7j95M) |
| 3 | Reportage | Atelier Dosso pour le lancement du Projet MEKROU PHASE 2 NIGER | [Atelier Dosso pour le lancement du Projet MEKROU PHASE 2 NIGER (youtube.com)](https://www.youtube.com/watch?v=eSGbIfoU4ME) |
| 4 | Reportage | Lancement du Projet Mékrou Phase 2 à Dosso novembre 2020 | [(14) Lancement du Projet Mékrou Phase 2 à Dosso novembre 2020 - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=-nDdeL5jBzE) |
| **Documents** | | | | |
| 5 | Rapport d’étude | SAGE | [sage\_-sous-bassin-mekrou-niger.pdf (gwp.org)](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/sage_-sous-bassin-mekrou-niger.pdf) |
| 6 | Rapport | Rapport 2ème rencontre du Comité de Pilotage | [gwp.org/globalassets/global/gwp-waf\_files/mekrou-phase-2/compte-rendu-de-la-2e-reunion-copil-dosso-le-13-mai-2022\_final.pdf](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/compte-rendu-de-la-2e-reunion-copil-dosso-le-13-mai-2022_final.pdf) |
| 7 | Etude | Etat des lieux des ressources en eau de la portion nigérienne du sous bassin de la Mékrou au Niger | [gwp.org/globalassets/global/gwp-waf\_files/mekrou-phase-2/documents/annexe-3\_rapport-de-base-de-letat-des-ressources-en-eau-du-sous-bassin-de-la-mekrou-au-niger.pdf](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/documents/annexe-3_rapport-de-base-de-letat-des-ressources-en-eau-du-sous-bassin-de-la-mekrou-au-niger.pdf) |
| 8 | Rapport d’étude | Plan de renforcement des capacités des organes et des parties prenantes de la gire du sous bassin de la Mékrou au Niger | [annexe-5\_plan-de-renforcement-des-capacites-des-organes-de-gire-du-sous-bassin-de-la-mekrou-au-niger.pdf (gwp.org)](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/documents/annexe-5_plan-de-renforcement-des-capacites-des-organes-de-gire-du-sous-bassin-de-la-mekrou-au-niger.pdf) |
| 9 | Rapport d’étude | Restitution et validation des premiers résultats des missions portant « finalisation du sage du sous-bassin de la Mékrou au Niger » et « mise en place et opérationnalisation des organes gire du sous-bassin de la Mékrou au Niger » | [rapport-atelier-restitution-dosso.pdf (gwp.org)](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/documents/rapport-atelier-restitution-dosso.pdf) |
| 10 | Rapport d’étude | Rapport sur l’état des lieux et analyse des parties prenantes de la gire du territoire nigérien du sous-bassin de la Mékrou assortie de proposition de démarche méthodologique du processus de mise en place et/ou de restructuration des organes gire dudit sous-bassin | [gwp.org/globalassets/global/gwp-waf\_files/mekrou-phase-2/documents/rapport-detat-des-lieux-et-danalyse-des-parties-prenantes-de-la-gire.pdf](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/documents/rapport-detat-des-lieux-et-danalyse-des-parties-prenantes-de-la-gire.pdf) |
| 11 | Rapport d’étude | Etat des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données assorti de la proposition d’un réseau optimal du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger | [gwp.org/globalassets/global/gwp-waf\_files/mekrou-phase-2/documents/rapport-densification-res.-hydrometo-sous-bassin-mekrou-niger.pdf](https://www.gwp.org/globalassets/global/gwp-waf_files/mekrou-phase-2/documents/rapport-densification-res.-hydrometo-sous-bassin-mekrou-niger.pdf) |
| 12 | Rapport | Rapport d’avancement du 1er janvier au 31 décembre 2021 | [rapport-technique-2021-projet-mekrou-2-niger\_final.docx (live.com)](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.gwp.org%2Fglobalassets%2Fglobal%2Fgwp-waf_files%2Fmekrou-phase-2%2Fdocuments%2Frapport-technique-2021-projet-mekrou-2-niger_final.docx&wdOrigin=BROWSELINK) |
| 13 | Rapport | Rapport d’avancement du 1er janvier au 31 décembre 2022 | [rapport-technique-2022-projet-mekrou-2-niger\_220523\_draft\_-final\_rev.docx (live.com)](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.gwp.org%2Fglobalassets%2Fglobal%2Fgwp-waf_files%2Fmekrou-phase-2%2Fdocuments%2Frapport-technique-2022-projet-mekrou-2-niger_220523_draft_-final_rev.docx&wdOrigin=BROWSELINK) |
| 14 | Rapport d’étude | Cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence | [annexe-7\_rapport-cartographie-des-acteurs-et-des-modes-de-gestion-des-ressources-en-eau.docx (live.com)](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.gwp.org%2Fglobalassets%2Fglobal%2Fgwp-waf_files%2Fmekrou-phase-2%2Fdocuments%2Fannexe-7_rapport-cartographie-des-acteurs-et-des-modes-de-gestion-des-ressources-en-eau.docx&wdOrigin=BROWSELINK) |
| 15 | Rapport d’Etude | Diagnostic territorial assorti des priorités de planification de la gestion et du développement des ressources en eau de l’espace du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger | [annexe-8\_rapport-diagnostic-territorial-de-gestion-des-ressources-en-eau.docx (live.com)](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.gwp.org%2Fglobalassets%2Fglobal%2Fgwp-waf_files%2Fmekrou-phase-2%2Fdocuments%2Fannexe-8_rapport-diagnostic-territorial-de-gestion-des-ressources-en-eau.docx&wdOrigin=BROWSELINK) |

1. Plan d’Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau [↑](#footnote-ref-2)
2. Partenariat Mondial de l’Eau en Afrique de l’Ouest [↑](#footnote-ref-3)
3. Délégation de l’Union Européenne [↑](#footnote-ref-4)